

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2697 - LUNDI 29 AOÛT 2016

## COMITÉ PRÉPARATOIRE AU DIALOGUE

# L'enjeu se cristallise autour de l'alternance



Les participants au comité préparatoire

Le dialogue devra-t-il débattre de l'organisation des élections qui pourront aboutir à l'alternance ou faire carrément de ce concept l'élément-clé des discussions ? C'est sur cette question que la réunion préparatoire a achevé,

faute d'un compromis. La feuille de route produite à l'issue des travaux intègre, par ailleurs, la « nécessité d'un accord politique et des mécanismes de sa mise en œuvre » au nombre des thématiques à débattre au dialogue.

Ce qui devrait donner lieu à un débat de fond sur la manière d'assurer la continuité de l'État au cas où l'élection présidentielle ne se tenait dans les délais prévus par la Constitution. Le cadre du dialogue est fondé sur la résolu-

tion 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies avec, en toile de fond, le respect de la Constitution et des instruments juridiques internationaux en la matière.

## INFRASTRUCTURES PORTUAIRES AFRICAINES

### Dar es Salam double son volume, Banana dans les oubliettes

D'ici à 2020, le trafic annuel du port tanzanien de Dar es Salam passera à vingt-huit millions de tonnes, contre quatorze millions en 2013 et 2014. Sa direction générale vient de confirmer un financement de six cent quatre-vingt-dix millions de dollars américains pour des travaux d'expansion. Le deuxième port d'Afrique dessert des pays enclavés et semi-enclavés comme le Malawi, la Zambie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et même la RDC.

La Tanzanie entend construire bientôt le premier port d'Afrique, en face de l'île de Zanzibar. Ce qui relance le débat autour du projet d'érection du port en eaux profondes de Banana, la porte océane de la RDC pour réduire la dépendance du pays aux ports maritimes régionaux. Plus que jamais, la RDC est demandeur d'un terminal plus grand capable d'accueillir des conteneurs de grande capacité.

Page 12

Page 12

## DIVISION 1-PHASE CLASSIQUE

### Duel fratricide DCMP-FC Renaissance en première journée

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) affronte le 10 septembre au stade des Martyrs de Kinshasa, en première journée de la phase classique de la Division 2013 pour la saison 2016-2017, le FC Renaissance du Congo, club créé en 2014 à la suite de la dissidence avec la famille vert et blanc de Kinshasa et qui a réussi à se hisser au championnat d'élite du football national deux ans après. C'est ce qui ressort du calendrier de la phase classique du championnat national de football publié cette semaine.

Certains observateurs du football local parlent d'un duel fratricide et l'on craint des échauffourées entre supporters. De la sorte, notent-ils, la rencontre devra être classée à haut risque et être suffisamment sécurisée par la police.

Page 14

## DÉCRISPATION POLITIQUE

### Le ministre de la Justice rallonge la liste des personnes à libérer

Une semaine après l'annonce de la libération de vingt-quatre prisonniers politiques, le gouvernement a décidé le 26 août d'engager les procédures réglementaires pour la remise en liberté de cinq autres prisonniers d'opinion, appartenant tous à des mouvements citoyens, en détention à Kinshasa depuis plusieurs mois. Ces nouvelles libérations vont, selon le gouvernement, dans le sens de décriper davantage le climat politique en RDC. Quoiqu'ils se félicitent de cette avancée, les mouvements concernés (Lucha et Filimbi) la jugent insuffisante et demandent la libération de tous leurs membres, y compris les quatre derniers éligibles, mais aussi le reste des détenus politiques.



Quatre membres de la Lucha et une de Filimbi en passe d'être libérés

Il en va de même de la réouverture des médias proches de l'opposition. Ce n'est qu'à ce prix que la décripation pourra se concrétiser, se convainquent-ils.

Page 12



## ÉDITORIAL

## Nature

Il suffit de faire quelques pas hors de nos grandes villes pour constater que le Congo, notre Congo, possède un capital tout à la fois intact et largement inexploité dont la mise en valeur rationnelle accélèrera, demain, sa marche vers le développement durable à un rythme incroyablement rapide. Au-delà des ressources minérales et énergétiques qu'il contient en sous-sol, son territoire recèle, en effet, un véritable trésor composé de terres fertiles, de forêts intactes, d'étangs, de fleuves et de rivières sauvages qui jusqu'à présent n'ont guère contribué à l'élévation du niveau de vie de ses populations.

D'où la question suivante que se posent désormais tous les écologistes et même, au-delà de ces spécialistes, les simples observateurs de la scène congolaise : pourrions-nous, saurons-nous exploiter nos richesses sans porter atteinte à l'environnement, sans dégrader la nature qui nous entoure et nous protège comme, hélas !, trop de peuples le font aujourd'hui sur les cinq continents ?

À cette question il est une seule réponse possible. La voici résumée en quelques mots : ce ne sera possible que si, dans le même temps où l'Etat veille au strict respect des règles protégeant l'environnement, la société civile, dans toutes ses composantes, se pénètre quant à elle de l'idée aussi simple que juste selon laquelle son destin individuel et collectif dépendra de sa propre vigilance dans les années à venir.

Nous en sommes malheureusement loin, bien loin, comme le montre le peu d'attention que suscite encore chez nous la protection de la faune et de la flore, le rejet en masse dans la nature de produits polluants ou non dégradables, la construction d'infrastructures dans des zones où manifestement rien ne devrait être entrepris, l'urbanisation anarchique, la déforestation... Un constat accablant qui, bien sûr, peut être fait à l'échelle de la planète, mais qui mérite chez nous une attention particulière puisque le bien-être des générations à venir dépendra de la lutte que nous mènerons tout au long des prochaines années pour gagner ce combat vital.

Ne nous leurrons donc pas : cette bataille ne sera gagnée que si nous faisons de l'éducation, de la formation et de la culture nos armes principales.

Les Dépêches de Brazzaville

## COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

## La France disposée à renforcer les échanges avec le Congo

**Au cours d'une audience qui lui a été accordée le 26 août, à Brazzaville, par le président de la chambre basse du Parlement, Justin Koumba, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery a indiqué qu'il est important de renforcer les échanges entre les Assemblées nationales de la France et du Congo.**

groupes d'amitié et les missions des administrateurs parlementaires ; parce que dans le cadre des sessions budgétaires et autres, il paraît indispensable qu'ils aient plus de rudiments techniques. Si la France pouvait aider le Congo

Congo. C'est pour rendre hommage au rôle que joue l'Assemblée nationale dans le fonctionnement des institutions et la consolidation de la démocratie. On ne peut imaginer une démocratie vivante qui ne soit pas incarnée par les élus du peuple », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, on entend souvent le peuple dire que si les débats ne se passent pas de la manière souhaitée à l'hémicycle, il n'hésitera pas de descendre dans la rue. Ainsi, a-t-il ajouté, on doit tout mettre en œuvre pour que les débats se passent de manière admissible par le peuple au niveau du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Répondant à la question d'un journaliste sur la sécurité au sein de la sous-région d'Afrique centrale, notamment en République démocratique du Congo, au Burundi et en Centrafrique, Bertrand Cochery a indiqué qu'ils ne sont pas allés dans les détails sur ce sujet ; si ce n'est, a-t-il dit, dans l'angle de la responsabilité que les parlementaires de tous les Etats de la sous-région doivent avoir dans le cadre des échanges pour que le règlement des conflits se fasse au moyen du dialogue et non de la violence.

Roger Ngombé



Bertrand Cochery

« Il y a une tradition d'amitié parlementaire entre la France et le Congo. Nous pensons que dans les mois à venir, il est nécessaire de reprendre le rythme des échanges entre nos deux chambres basses du Parlement. Cela est d'autant plus important que ces échanges portent sur les

dans ce sens, ce n'est pas mauvais », a-t-il précisé.

Il a rappelé le rôle que joue l'Assemblée nationale dans la construction de la démocratie. « Ma visite chez le président de la chambre basse du Parlement s'inscrit dans le cadre de mes premiers cycles de contacts au

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

## Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo

## Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## INTERVIEW

# Bertrand Cochery : « Je résume la priorité de mon mandat en trois mots : amitié, stabilité et développement »

Un mois après sa prise de fonctions, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a visité le 24 août, le Musée Galerie Congo et Les Dépêches de Brazzaville. Dans une interview accordée au quotidien, il s'est dit impressionné par la culture congolaise. Le diplomate français a, par ailleurs, indiqué que Paris est disposée à travailler au raffermissement des relations bilatérales et contribuer à la consolidation du « vivre-ensemble » au Congo.

**Les Dépêches de Brazzaville : Vous venez de visiter la Galerie Congo, quelles sont vos impressions ?**

**Bertrand Cochery :** Il y a un mois que je suis arrivé comme ambassadeur à Brazzaville. C'était donc le bon moment pour venir faire cette visite. J'ai été impressionné par la qualité des collections présentées dans cette galerie, qu'il s'agisse de collections de peinture avec des grands noms comme celui de Gotène, mais aussi d'autres plus récents qui témoignent de la vitalité de la peinture au Congo. Il faut citer aussi les superbes collections de ce qu'on appelle les arts premiers, les arts traditionnels de toutes les régions du bassin du Congo. C'est important de pouvoir rendre compte de la spécificité, du foisonnement et du mélange entre ces différentes formes d'arts. Je pense qu'il est également important que l'on mette en valeur les artistes congolais dans les décorations des hôtels. Or, trop souvent on y voit une décoration standard internationale. Au contraire, il faut mettre

en valeur les artistes congolais dans les hôtels.

**L.D.B : Avez-vous un mot à dire sur la culture congolaise ?**

**B.C :** Je la découvre. Evidemment, j'en connaissais un certain nombre de traces au travers des grands musées européens, qu'il s'agisse de la culture du Congo Brazzaville, ou du Congo-Kinshasa. La sculpture et la culture congolaises sont porteuses d'une force extraordinaire. Je crois que c'est cette notion de force, de puissance qui la caractérise... Et n'oublions pas la musique. Il y a une énergie dans les différentes formes de musique au Congo qui est particulièrement impressionnante, signe de vitalité indispensable pour la vie d'un peuple.

**L.D.B : Quelles sont les priorités de votre mandat au Congo**

**B.C :** Je les résumerai en trois mots : amitié, stabilité et développement. L'amitié parce qu'il y a une amitié puissante

entre la France et le Congo. Un lien très fort qui nous attache depuis des temps très anciens. Et Brazzaville, ancienne capitale de la France Libre, est une ville qui parle pour la mémoire de la France, pour la mémoire de l'amitié entre la France et le continent africain. Le Congo a une place à part dans notre histoire avec l'Afrique. Une place à part aussi dans le présent de notre relation. Inspiré par cette amitié, je crois qu'il faut qu'on honore cette mémoire. Cela veut dire travailler dans ce sens de l'honneur et de l'amitié. C'est ce à quoi je vais m'attacher. Il faut faire preuve de générosité dans l'action. Le présent, c'est un présent de défis. Ces défis parlent de stabilité, qui est un enjeu considérable. Il s'agit, notamment, d'un travail de consolidation du lien entre le politique et la société.

**L.D.B : Sous votre mandat, Paris et Brazzaville peuvent-elles vraiment espérer que la relation bilatérale sera remise à son juste niveau ?**

**B.C :** Je l'espère bien. Cette remise au juste niveau est essentielle. Nous avons cette chance, la France et le Congo, d'être des pays liés par une histoire, une amitié, un engagement pour la paix. Les Congolais veulent un pays qui puisse se développer, un pays où on se tend la main, où on bâtit des ponts, où on ne reste pas campé sur des divisions. Et si nous pouvons, nous Français, vous aider dans cette démarche, nous le ferons volontiers, car il ne peut y avoir marche pour le développement sans marche, en même temps, sur le chemin de la paix. Ce peut être cela, le nouvel agenda de l'amitié entre la France et le Congo.

**L.D.B : La France, vous l'avez dit récemment, veut s'investir pour la décriminalisation du climat politique au Congo en favorisant le « vivre-ensemble ». Que prévoyez-vous de faire concrètement ?**

**B.C :** J'ai particulièrement apprécié l'initiative qui avait été prise après la réélection du président Denis Sassou N'Gouesso, par le Premier ministre et le maire de Brazzaville sur le thème du « vivre-ensemble ». Elle constitue une main tendue dans un esprit de dialogue. Il n'y a pas d'autres

manières de bâtir ensemble une société, de consolider ses bases, de lui permettre d'aller vers l'avenir sans exclusive et sans exclusion. A plus forte raison, lorsqu'on est dans une période économiquement difficile, du fait de la baisse des recettes du pétrole. Je crois que c'est dans ces moments précis que tout le monde doit marcher vers le développement. C'est un objectif qu'on ne peut que partager. De même, s'agissant de la RDC, on ne peut que souhaiter, que l'esprit du dialogue l'emporte sur la tentation de la violence. La semaine dernière, j'ai dit au député maire de Brazzaville, que j'étais à sa disposition pour continuer à travailler ensemble sur cette thématique du « vivre-ensemble ». Ce faisant, par de telles initiatives, le Congo peut apporter sa pierre à l'édifice de la stabilité et de la consolidation de la paix. C'est en ce sens que nous apprécions en particulier l'engagement du Congo en Centrafrique, depuis l'implication décisive du président Denis Sassou N'Gouesso dans les négociations entre les parties, jusqu'à la participation de troupes congolaises à la Minusca.

*Propos recueillis par Nestor N'Gampoula et Josiane Mambou Loukoula*

## LE FAIT DU JOUR

# Confessions d'un radicalisé

Et si Ahmad Al Faqi Al Mahdi devenait un jour, pour le compte des Nations unies, un ambassadeur de bonne volonté en charge de la préservation et la conservation du patrimoine mondial de l'humanité? Jugé à la Cour pénale internationale (CPI) pour la destruction des sites vénérés de Tombouctou, au Mali, ce djihadiste présumé, qui s'est présenté en costume cravate lors de son procès à la Haye, le 22 août, n'a pas rendu la vie difficile à ses juges en plaçant coupable.

Fils du pays, il a reconnu avoir causé du tort à celui-ci, à ses compatriotes, à sa famille et à la communauté des nations. Est-ce pour autant dire qu'il sera absous de ses «péchés»

presque primaires destinés à effacer des pages entières de l'histoire d'un peuple? Non, sans doute. L'homme écopera assurément d'une lourde sanction de privation de liberté. On ne saurait présumer de l'effet que la prison aura sur ce garçon d'à peine trente ans lorsqu'il en sortira.

Peut-être les juges de la CPI sont-ils, dans le cadre de cette affaire, placés devant un fait accompli dont ils tiendront compte au moment du rendu de leur jugement. Un accusé plaçant coupable des faits qui lui sont reprochés, non pas dans le but de tourner la Cour en dérision ou de la vexer, mais pour exprimer de réels remords et implorer le pardon, cela met toujours du baume aux cœurs

des magistrats et peut avoir la faculté de les attendrir.

Il y a aussi le fait que ce procès inédit dans l'histoire de la CPI dirigé non pas contre la destruction des vies humaines comme de coutume, mais contre celle des biens mémoriels a la chance d'aboutir. Il aurait pu s'enliser, être vidé de sa pertinence si le prévenu et ses avocats avaient eu une autre attitude que celle de la conciliation qu'ils ont adoptée. Pourrait-il peut-être dissuader d'autres radicaux qui, très souvent, faute d'accéder au pouvoir d'Etat pour lequel ils se battent, s'en prennent à ce qui ne les avance en rien dans leur volonté farouche de changer le cours des choses.

Le jour où il sortira de prison, un peu vieux sans doute, Ahmad Al Faqi Al Mahdi gardera-t-il la même lucidité du repentant qu'il a été pendant son jugement? Si tel sera le cas, alors il pourrait jouer un rôle dans la sensibilisation contre la destruction du patrimoine culturel de l'humanité. L'instance auprès de laquelle un tel engagement aura beaucoup d'échos sera sans doute l'Unesco. De la part d'un repentant, le bénéfice moral en sera encore plus grand.

«À la fin de l'histoire tout homme sera poète», disait l'autre. Celle du radicalisé de Tombouctou passé par la case du repentant appelée CPI ne fait bien évidemment que commencer.

**Gankama N'Siah**

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 32/MEFDDE/CAB-PFDE-UCP-SPM/2016

### «Recrutement d'un Consultant individuel international pour élaborer un manuel de bonnes pratiques de gestion des pesticides dans les zones d'intervention du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un don additionnel, pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international pour élaborer un manuel de bonnes pratiques de gestion des pesticides dans les zones d'intervention du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE).

2. Les objectifs de la mission sont (i) d'élaborer un manuel de référence présentant les bonnes pratiques pour la gestion des pesticides dans un contexte de foresterie / agroforesterie au sein des zones d'intervention du PFDE et d'énumérer quelques mauvaises pratiques clé à proscrire, et (ii) de procéder au renforcement des capacités des bénéficiaires

La prestation du Consultant est estimée, au total à 55 hommes / jour. La durée calendaire entre le démarrage de la mission et le dépôt du rapport de la formation n'excedera pas trois (03) mois, à compter de la date de démarrage de la mission

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants

intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

#### Profil du Consultant :

- au moins un diplôme de bac + 5 en gestion de l'environnement, en agronomie, en éco toxicologie ou une discipline similaire ;
- au moins dix (10) ans d'expérience dans son domaine de compétence ;
- réalisé au moins deux (02) missions similaires ;
- une connaissance des normes et réglementations environnementales internationales (Lignes directrices pour la classification des pesticides par risque telle que recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (Genève, OMS 1994-1995), les Directives pour l'élimination des excédents de pesticides et de leurs récipients (Rome, 1985) de la

FAO) ;

- une bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque Mondiale en matière de gestion de pestes et pesticides (OP 4.09 Lutte antiparasitaire) serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 14 septembre 2016 à :

Projet Forêt et Diversification Economique  
Immeuble J-142/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-Brazzaville, République du Congo  
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 26 Août 2016

Le Coordonnateur  
Joachim KONDI



### Poste proposé : Archiviste / Documentaliste (H/F)

La Direction Générale, des Assurances et Réassurances du Congo (ARC), recrute un(e) Archiviste / Documentaliste pour son site de Brazzaville.

#### Missions :

- Collecter, classer, inventorier, rechercher, communiquer et transmettre les documents archivés en appliquant les procédures et consignes mises en place ;
- Créer, organiser et gérer une structure d'archives ;
- Créer une base de données.

#### Profil recherché pour le poste :

- Détenant une formation d'archiviste, vos connaissances et vos compétences vous permettent de maîtriser les techniques d'archivage et documentaires ;

## OFFRE D'EMPLOI ARC

### Détails de l'annonce

- Une bonne maîtrise de l'outil informatique est nécessaire.

#### Critères de l'annonce pour le poste :

Métier de base : Archivage, Secrétariat, Assistanat, Informatique

Secteur d'activité : Assurances

Type de contrat : CDD avec possibilité de CDI

Disponibilité : Immédiate

Région : Brazzaville

Ville : Brazzaville

Niveau d'expérience : 3 ans au moins

Niveau d'études : Bac+3 minimum

Candidature à déposer au Secrétariat du Directeur Général au 11ème étage de l'immeuble de l'ARC du centre - ville en face de City Center (Demande d'emploi ; Curriculum vitae et lettre de motivation).

\* Offre valable du 25 au 31 Août 2016.



## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

## Un Programme d'actions prioritaires en cours de finition

**Le document qui définit les contours visant à booster les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche au Congo, vient d'être présenté au ministre d'Etat Henri Djombo. Après échanges avec des spécialistes de ces secteurs, les amendements ont été faits, le travail sera bientôt finalisé pour sa mise en œuvre.**

Le Programme d'actions prioritaires 2016-2019 dans les domaines de l'agriculture, la pêche et l'élevage, qui est l'étape de réajustement, retrace les atouts dont regorge le Congo pour propulser le développement agropasto-

ral et halieutique du pays. Les conditions climatiques et pédologiques globalement favorables, la disponibilité en main-d'œuvre jeune, la disponibilité des pâturages, le marché urbain favorable et solvable, la disponibilité et la diversité des partenaires techniques et financiers sont autant d'avantages que le Congo a, selon les explications de Georges Ganongo, conseiller politique du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et présentateur du programme. Il a également souligné à grand trait les caractéris-

tiques agropastorales, les objectifs et stratégies pour la réalisation des principales actions dans les différentes composantes...

Le document présenté n'a pas que d'atouts. Les freins au développement de ces secteurs évoqués ont aussi été mentionnés. Entre autres, le problème foncier, la difficulté d'accès aux intrants, la faible accessibilité aux bassins de production, la faible intervention du secteur privé, l'exode rural des jeunes, la faible organisation des producteurs, l'insuffisance d'aliments de bétail...

Les intervenants ont fait des propositions pertinentes qui d'ailleurs ont été prises en compte. Ce qui a fait que le programme soit soumis aux amendements même s'il est déjà définitif ou presque. Le ministre d'Etat en charge de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Henri Djombo, a lui-même apporté quelques éclaircissements sur bien d'aspects. « *L'assistance technique aux producteurs se fera à travers le déploiement des vulgarisateurs recrutés ou gérés par l'agence de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Ce sont ces*

*techniciens que nous allons utiliser pour encadrer les producteurs, les aider notamment à confectionner leurs dossiers de crédits et en assurer le suivi* », a-t-il fait savoir. Le ministre a par ailleurs expliqué que tout sera mis en œuvre pour attirer les jeunes chômeurs vers la campagne. Ce sera une manière de lutter contre l'exode rural, le chômage, puisque les emplois seront créés dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Rominique Nerplat Makaya

## ENVIRONNEMENT

## Les habitants de Jacques Opangault sensibilisés à l'urgence écologique

**L'ONG Mouvement électoraliste et écologiste pour l'émergence du Congo (Meeec), que préside Rodrigue Koumou, a sensibilisé le 26 août à Brazzaville, les habitants du quartier Jacques Opangault à Djiri, 9<sup>e</sup> arrondissement, à l'urgence écologique.**



Cette zone de glissement de terrain est située après le marché Bas Prix au quartier Kombo entre les rues Oyalé et Botoka, en descendant vers la zone Lounda, située au quartier Jacques Opangault (adiac)

L'enjeu pour le Meeec a consisté à informer ces citoyens de la possibilité de prévenir les érosions sur les zones à risque et attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'ampleur du phénomène de glissement de terrain.

L'orateur de la séance a abordé aussi le sujet de l'insalubrité des marchés, la sécurité sanitaire au Congo, l'enclavement du quartier Jacques Opangault, l'oisiveté juvénile et le phénomène de surpopulation des zones à risque écologique.

Pour tous ces fléaux, il propose une formation au quartier Jacques Opangault, des jeunes désœuvrés ; l'appui de l'Etat aux initiatives entrepreneuriales et juvéniles ainsi que celles liées à l'émancipation de la femme.

Par contre pour la libre circulation des personnes et des biens, Rodrigue Koumou propose : « *Le pavage de deux voies d'accès à partir de deux stations-services situées au quartier Kombo en passant par le quartier Lounda jusqu'au lycée scientifique, basés au quartier Jacques Opangault, serait un soulagement pour les populations* ».

Enfin, rappelons que la notion d'urgence écologique renvoie à la dégradation générale de notre environnement, notamment au réchauffement de la planète ; l'épuisement des ressources énergétiques naturelles ; l'érosion et la multiplication des accidents climatiques, etc...

Fortuné Ibara

## PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

## 25 millions de FCFA pour soutenir la production du miel

**Le coordonnateur du Projet forêt et diversification économique (PFDE), Joachim Kondi, et le directeur du Centre de valorisation des produits forestiers non ligneux (CVPFNL), Francis Thedy Adoua Ndinga, ont conclu le 26 août à Brazzaville, un partenariat visant : le renforcement des capacités des populations locales et autochtones à la mise en place de microprojets de production et de commercialisation du miel de qualité.**

Prévu de s'étaler en une année, ce projet se développera au niveau des pôles de productions du miel que sont : la Bouenza, la Sangha et la Likouala.

« *Dans un premier temps, nous allons attribuer 2500 ruches à 625 ménages, les encadrer, les suivre jusqu'à ce qu'ils apprennent comment domestiquer les abeilles à partir des ruches* », a expliqué le directeur du CVPFNL, Francis Thedy Adoua Ndinga, dont la structure est chargée d'assurer l'organisation, et le suivi technique des activités de production, d'exploitation et de commercialisation.

Interrogé sur les critères de la sélection, le directeur de ce Centre a indiqué que le choix des ménages n'a pas encore été fait. C'est à partir du démarrage du projet (dans deux semaines), que les participants seront connus.

Présidant la séance de signature de ladite convention, le directeur de cabinet de la ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Pierre Taty,



Signature de la convention entre les deux structures (DR)

a indiqué que : « *la signature de cette convention démontre que les engagements pris par le gouvernement de la République dans le cadre du Plan national de développement 2012-2016 pour appuyer les communautés locales dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus restent une priorité* ».

« *L'exploitation des PFNL constitue une ressource importante de revenus en même temps qu'elle représente un grenier pourvoyeur d'emplois, non seulement pour ces communautés locales, mais aussi pour les acteurs économiques évoluant dans ces filières, dont l'objectif fondamental reste la gestion durable et rationnelle des ressources forestières* », a-t-il ajouté.

Notons que le gouvernement de la République, dans le cadre de la diversification de l'économie et de l'appui aux communautés locales et aux populations autochtones, a décidé d'accompagner certaines activités génératrices de revenus, pour contribuer à la réduction de la pauvreté en zone rurale et à la conservation de la biodiversité forestière.

C'est ce qui expliquait la signature en 2015, de la convention entre la CIBOLAM et le PFDE, en vue de l'encadrement des Communautés locales et autochtones, à la cacao-culture sous abris. Dans ce cadre, 160 ménages ont reçu un appui pour le lancement de leurs productions et le renforcement de leurs activités.

Lopelle Mboussa Gassia



## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Une centaine d'étudiants et officiers congolais en partance pour la Chine

La cérémonie de réception pour la mise en route des 114 étudiants et officiers des Forces armées congolaises (FAC) s'est déroulée le 26 août à l'ambassade de Chine au Congo, en deux phases.

S'agissant des stagiaires militaires composés d'élèves officiers et des officiers, ils sont au nombre de 56 dont une femme. La durée du stage des élèves officiers qui viennent de la vie civile est estimée à 5 ans. Pour les autres officiers, elle varie entre deux ans à trois mois. Sur place, ils vont se spécialiser dans plusieurs domaines. Ceci dans le cadre de la coopération militaire qui lie les deux pays. La réception de ces officiers qui quitteront le pays le 31 août s'est déroulée en présence du ministre de la Défense nationale, le général Charles Richard Mondjo.

Quant aux étudiants, ils sont 58 dont 40 récipiendaires de la bourse d'études du gouvernement chinois et 18 autres pour le compte de l'Institut Confucius de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

S'adressant à tous les bénéficiaires dont le départ est annoncé pour le début de septembre, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Xia Huang, leur a demandé d'être, dans une certaine mesure, les diplomates du Congo dans son pays. Car, à travers eux, les Chinois vont mieux connaître la République du Congo. « J'espère bien que ces étudiants et officiers pourront être un jour des missionnaires chinois pour mieux présenter la Chine, pour mieux faire comprendre que, entre nos deux pays, il existe d'excellentes relations sur tous les



Photo de famille

plans. En matière d'échange, de coopération éducative et universitaire, il y a déjà une histoire assez longue », a-t-il indiqué.

Xia Huang a également rappelé qu'au cours de la dernière visite du président Denis Sassou N'Guesso en Chine, son homologue chinois, Xi Jinping, a annoncé la décision de porter à 300 le nombre de bourses annuelles. Il s'agit, a-t-il souligné, d'un signe encourageant pour tous les étudiants congolais qui

auront l'envie de poursuivre leurs études en Chine. C'est ainsi qu'il a exhorté cette vague d'apprenants qu'il considère comme des pionniers de cette décision d'être exemplaires.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, s'est, de son côté, félicité de l'excellente coopération qui existe entre le Congo et la Chine depuis maintenant près de 52 ans. « Je suis très heureux de voir, qu'année après année, cette coopération en

train de s'enrichir en touchant des domaines de plus en plus importants. Le départ

de ces étudiants et officiers est la preuve de sa diversité. Elle touche aujourd'hui à la formation, à l'éducation, au savoir qui est peut-être aujourd'hui le vrai combat, la vraie bataille. Ensemble, nous allons continuer, j'en suis convaincu à construire cette collaboration dans le domaine de l'enseignement supérieur. Nous allons réussir ce défi de pouvoir envoyer environ 300 jeunes congolais par année dans votre pays », a-t-il laissé entendre.

Il entend harmoniser les points de vue avec la partie chinoise pour que les choix se fassent conformément à l'adéquation formation/emploi afin de permettre à l'enseignement supérieur de fournir au pays l'élite dont il a besoin. « Nous essaierons d'assurer la cohérence entre nos besoins et vos possibilités de façon à ce que, autour de ces compromis, chacun de nous y trouve ses intérêts, respectés les nôtres sans fournir à la nation une élite de qualité », a poursuivi Bruno Jean Richard Itoua.

Il a également rassuré la Chine que le choix de ces étudiants s'est fait en conformité avec les exigences de qualité et les jeunes bacheliers sélectionnés font partie des plus méritants du pays. « Seul le mérite a été le fil conducteur pour le choix de ceux qui sont là. Nous avons tenu à respecter votre vœu en matière de qualité. Ceux qui sont là, sont supposés, et j'ai la foi qu'ils ne me trahiront pas, avoir toutes les chances de réussir et de revenir ici pour faire partie de la crème du pays », espère-t-il.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a, par ailleurs, rappelé aux étudiants bénéficiaires qu'ils ont été choisis pour revenir au pays et faire partie des meilleurs cadres. Bruno Jean Richard Itoua s'est enfin engagé à veiller à ce que l'administration s'organise mieux pour prendre en compte la montée en puissance de la présence congolaise en Chine en matière de formation et d'éducation.

**Parfait Wilfried Douniama**

## AFRIQUE

## « La prospérité et la sécurité passent par un investissement dans la santé », affirme Jim Yong Kim

Préface à la sixième conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (Ticad VI), le président du Groupe Banque mondiale a plaidé, le 26 août dans un communiqué, pour la mise en place d'un système de Couverture sanitaire universelle (CSU).

Pilotée par le gouvernement japonais, un des chantres de la CSU dans le monde, cette initiative est essentielle à la croissance et à la prospérité futures de l'Afrique. Selon la Commission Lancet sur l'investissement dans la santé, les progrès accomplis en matière de survie contribuent de façon disproportionnée à la croissance économique de l'Afrique. L'amélioration de la nutrition infantile et les activités d'éveil et d'apprentissage au profit des jeunes enfants ont un effet positif sur les taux d'achèvement des études et sur les acquis scolaires. D'après la commission, le rendement des investissements dans la couverture sanitaire universelle peut atteindre 10 pour 1.

Il est donc un devoir, pour le président du groupe Banque mondiale, de continuer à investir dans les initiatives qui donnent de bons résultats tels que : la distribution de moustiquaires à plus grande échelle pour lutter contre le paludisme ; l'utilisation de drones pour livrer du matériel médical permettant de sauver des vies dans des villages isolés ; le déploiement de milliers de nouveaux agents de santé communautaire en Afrique ; etc.

« Nous pouvons exploiter ce potentiel plus systématiquement et créer à terme des emplois tout en obtenant de meilleurs résultats en matière de santé. En procédant à des investissements judicieux, nous pouvons sauver la vie de millions de personnes, aider les populations à échapper à l'extrême pauvreté et permettre à tous les êtres humains de vivre en meilleure santé, plus longtemps et de façon plus productive. Cet objectif est à la portée de l'Afrique, dont la



Jim Yong Kim (crédits photo Dominic Chavez/World Bank)

prospérité dépendra en partie de l'engagement de tous en faveur de la couverture sanitaire universelle », assure-t-il.

#### 15 milliards de dollars pour la mise en place d'une CSU

Le Groupe Banque mondiale s'est engagé à hauteur de 15 milliards de dollars, étalés sur les cinq prochaines années, pour accélérer les progrès vers la mise en place d'une couverture de santé universelle en Afrique. « Notre rallie-

ment à la cause de la CSU doit commencer avant tout par une évaluation de la situation sanitaire actuelle en Afrique. Il est prioritaire de s'attaquer aux niveaux obstinément élevés de mortalité parmi les mères et les enfants ainsi qu'aux taux élevés de sous-nutrition. Les récentes poussées épidémiques d'Ebola et de fièvre jaune, ainsi que les nouveaux cas de poliomyélite signalés au Nigéria, sont autant de signaux d'alarme qui nous rappellent que tous les pays ont la responsabilité de faire en sorte que leurs services de santé soient véritablement universels, en pratique et pas seulement en théorie. Face au redoutable défi des besoins de santé, les dirigeants africains doivent mettre en œuvre d'ambitieuses réformes dans le domaine des services et des financements », a déclaré le président du Groupe Banque mondiale.

La CSU implique le passage du système de paiement à l'usage, qui

pénalise les patients défavorisés et a appauvri plus de 11 millions d'Africains rien qu'en 2014, au système d'assurance maladie par cotisations qui protège les pauvres et donne aux malades un accès rapide aux services de santé. « Nous devons donner de l'argent directement aux femmes pauvres par le biais de programmes de transferts monétaires qui distribuent des allocations de santé, d'éducation et de nutrition aux femmes et aux enfants et contribuent fortement à promouvoir une croissance inclusive. L'aide des bailleurs de fonds doit soutenir plus efficacement le développement de la CSU à l'échelle des pays », a fait savoir Jim Yong Kim. Dans la même optique, le mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie a été lancé à la réunion du G7 en mai dernier, capable de décaisser rapidement des fonds pour stopper la prochaine flambée de maladie avant qu'elle ne se transforme en épidémie.

**Josiane Mambou Loukoula**





PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



Date : 25 août 2016

Don No: 210 015 5019170-CG

AAON No: F002/2016/UCP-PACADEC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs au marché pour la fourniture et l'installation de trois (3) groupes électrogènes destinés à la Direction du Centre des Formalités des Entreprises (CFE) et des antennes sises à Brazzaville et Pointe Noire, en République du Congo.

2. La Cellule d'exécution des Projets PADE/PACADEC ci-après dénommée « l'organe d'exécution » (OE) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et l'installation de trois (3) groupes électrogènes insonorisés, moteur diesel, bâchés, triphasés, disjoncteur, démarrage électrique de 33kva.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Cellule d'Exécution des projets PADE/PACADEC sis Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo, E-mail : [pade.pacadec@yahoo.fr](mailto:pade.pacadec@yahoo.fr)

4. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA. L'achat du DAON se fera en espèces au secrétariat de l'UCP contre délivrance d'un reçu.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres; Acquisitions de biens, de la Banque, Edition de Septembre 2010, mis à jour en Juillet 2012.

6. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 26 septembre 2016 à 12H00 heures, heure de Brazzaville (TU+ 1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'au moins égal à Cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) de F CFA.

7. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt-six (126) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 26 septembre 2016 à 12 h 30 mn, heures de Brazzaville (TU + 1), à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Cellule d'Exécution des projets PADE/PACADEC, Sis Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville République du Congo

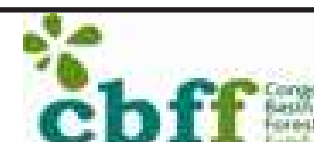
**Fait à Brazzaville, le 25 août 2016**

**Le Coordonnateur,**

**Joseph MBOSSA**



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUEL)



République du Congo

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement  
Centre National d'Inventaires et d'Aménagement des ressources Forestières et Fauniques  
CNIAF

Projet d'Inventaire Forestier Multi Ressources en vue de l'élaboration

Secteur : Environnement

Référence de l'accord de financement : Don n° : 5650155001151

N° d'Identification du Projet : P-CG-C00-035

AMI N° : N° 01/AMI/IFN/CNIAF/2016

Le Gouvernement de la République du Congo (CG) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Inventaire Forestier Multi Ressources et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de prestations de services d'un consultant individuel/expert international à recruter pour appuyer le projet dans le processus d'élaboration du plan d'affectation des terres en République du Congo.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes :

(1) l'établissement d'un diagnostic global de l'état actuel et prévisible de l'utilisation des terres ; (2) la définition des responsabilités et tâches des parties prenantes impliquées ; (3) l'amélioration des Termes de référence du groupe de travail et de la feuille de route ; (4) l'identification des cartes sectorielles et trans-sectorielles à réaliser / Production des cartes thématiques et de banque de données géo-référencée ; (5) la facilitation de la mise en œuvre de la feuille de route ; (6) le développement du processus de concertation et d'aide à la décision / facilitation de la synergie avec les parties prenantes ; (7) le développement du processus de concertation et d'aide à la décision ; (8) la facilitation de la réalisation des Travaux de terrain et l'analyses socio-économiques au niveau des sectorielles ; (9) le développement et l'analyse de différents scénarios de zonage en concertation avec les instances de décision ; (10) la supervision du rapport de processus d'élaboration des terres ; (11) l'identification des formations nécessaires aux parties prenantes aux processus et ; (12) la facilitation de l'organisation des réunions de concertation avec les parties prenantes dans les douze départements du Congo.

La Coordination du projet « CNIAF », ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits

ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Lettre de motivation et de disponibilité du consultant, Curriculum Vitae indiquant leur expérience antérieure pertinentes et leur connaissance du contexte local (langue, culture, système administratif, organisation gouvernementale), les diplômes requis et attestations de formations complémentaires.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : du lundi au vendredi de 07h00 à 14h00, heure locale (TU+ 1) :

Cité Emile BIAYENDA (Zone de la Pate d'Oie), derrière le Tennis Club, dans l'enceinte du bâtiment de l'ex Projet PAGEF. A côté de la Direction Générale de l'environnement Brazzaville / République du Congo. Tél. : (+ 242) 06.624.73.44 / 04.436.26.24

E-mail : [secretariatcniac@gmail.com](mailto:secretariatcniac@gmail.com)

Les dossiers de candidatures doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 Septembre 2016 à 12h00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention « PROJET IFN – Recrutement d'un consultant individuel Expert international pour l'élaboration du plan national d'affectation des terres en République du Congo ».

Jean Claude BANZOUZI

Coordonnateur



## CENTRAFRIQUE

## Une réunion des donateurs prévue le 17 novembre à Bruxelles

Parmi les décisions de la 9<sup>e</sup> réunion du Groupe international de contact sur la République centrafricaine (GIC-RCA) tenue le 25 août à Bangui, les participants se sont félicités de la convocation et la préparation de la prochaine réunion des donateurs de ce pays.

Au regard du nouveau contexte institutionnel et des défis auxquels sont confrontées les actuelles autorités de la Centrafrique, dans un environnement post-conflit, le soutien des partenaires est plus qu'urgent, soulignait à l'ouverture des travaux le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso qui a présidé cette réunion avec le commissaire à la Paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui. La convocation de la réunion des donateurs prévue le 17 novembre à Bruxelles, en Belgique, s'inscrit dans cette



Une vue du présidium à l'ouverture des travaux (DR)

vision. Les membres du GIC-RCA qui ont montré un intérêt particulier à sa réussite ont lancé « un appel à tous les partenaires et amis de la Centrafrique à se mobiliser dans cette perspective et à intensifier leurs efforts pour la réussite de cette importante rencontre ».

Ils ont également encoura-

gé les Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à concrétiser leur initiative de contribuer à la formation des forces de défense et de sécurité de la RCA à hauteur d'un bataillon par pays membre.

L'autre domaine pour lequel le soutien international est

attendu en vue de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droits en RCA est celui de la justice. A cet effet, les participants à la neuvième réunion du GIC-RCA ont souligné l'importance de la mise en place des institutions judiciaires à l'intérieur du pays ainsi que la nécessité d'opérationnaliser la Cour pénale

spéciale dans le cadre de la lutte contre l'impunité dans ce pays.

« Les participants ont lancé un appel à la communauté internationale pour appuyer la remise en état de l'appareil judiciaire et du système de justice pénale, y compris la Cour pénale spéciale ainsi que la Commission vérité, justice, réparation, réconciliation et la Commission nationale des droits de l'homme », peut-on lire sur le relevé des conclusions de cette rencontre.

Ces partenaires engagés pour la stabilisation de la RCA ont également félicité le président Faustin Archange Touadera « pour son bilan positif des 100 jours et l'encouragent à poursuivre ses efforts, notamment dans le travail de réconciliation nationale, sans lequel le pays ne peut avancer ».

Thierry Nougou

## BOKO HARAM

## Environ 38 enfants déjà utilisés en 2016 pour perpétrer des attentats suicides dans la région du Lac Tchad

Prélude au sommet des Nations unies pour les réfugiés et les migrants qui se tiendra le 19 septembre prochain, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a rendu public, le 26 août, un rapport dressant un état des lieux des conséquences négatives qu'influe l'insurrection du groupe islamiste Boko Haram sur les enfants dans certains pays comme, le Cameroun, le Tchad et le Niger.

Ce rapport dénommé « Children on the move, children left behind », souligne que depuis le début de l'année 2016, environ 38 enfants ont été utilisés pour perpétrer des attentats suicides dans ces quatre pays de la région du Lac Tchad. Incluant ce nombre avec les données de 2014, les statistiques liées à la participation des enfants à ce phénomène portent actuellement à 86, le nombre total d'enfants utilisés dans ce type d'attaques.

Insistant sur les incidences liées à l'évolution du phénomène Boko Haram, notamment au plan sanitaire et nutritionnel, le document précise qu'environ 475 000 enfants dans la région souffriront de la malnutrition aiguë et sévère en 2016. Car, plus de 2,6 millions de personnes sont actuellement déplacées. La crise du Lac Tchad est une crise qui devrait se trouver en haut de l'agenda mondial sur les migrations et les déplacements. « Face à cette situation, l'Unicef craint que les 2,2 millions supplémentaires des déplacés et dont la moitié sont des enfants soient piégés dans des zones contrôlées par Boko Haram. Et surtout qu'ils sont en attente d'une assistance humanitaire », indique encore le rapport. Parlant des missions qui sont dévolues à cette institution, notamment pendant cette période de crise causée par le groupe islamiste Boko Haram dans les pays concernés, le document précise que depuis le début de l'année 2016, plus de 170 000 enfants ont pu recevoir un soutien psychosocial, 100 000 ont été traités contre la malnutrition sévère et 100 000 ont bénéficié des programmes éducatifs.

Evoquant par ailleurs, les difficultés que l'institution éprouve sur la gestion des fonds alloués pour subvenir aux besoins des déplacés, le rapport souligne que l'organisme onusien se plaint de n'avoir reçu que 13% des 308 millions de dollars (environ 177 milliards de FCFA) nécessaires pour fournir une assistance aux familles affectées par les violences de Boko Haram au Nigéria, au Niger, au Tchad et au Cameroun.

Notons que l'Unicef travaille avec ses partenaires pour répondre aux besoins essentiels des enfants et de leurs familles dans les zones affectées par la crise créée par Boko Haram.

Rock Ngassaky

## LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000  
FCFA HT  
Seulement !

- \* Processeur E1-6015
- \* Mémoire RAM 2GB
- \* Disque dur 500GB
- \* Ecran 15.6 HD

Garantie  
3 ans

4 Avenue FOCH - contre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



## CHRONIQUE

## La Journée internationale de la jeunesse

Instituée par une assemblée générale des Nations unies, qui s'était tenue du 08 au 12 août 1998 à Lisbonne au Portugal, elle s'est fixée l'objectif de promouvoir, tout particulièrement auprès des jeunes, le programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà qui encourage l'action et les initiatives en faveur des jeunes dans 10 domaines prioritaires que sont l'éducation, l'emploi, la malnutrition, la santé, l'environnement, la toxicomanie, la délinquance juvénile, les loisirs et l'entière participation des jeunes à la vie de la société et à la prise de décisions.

Depuis, ce programme suit son cours bon gré mal gré, pour cette année le thème retenu, la route vers 2030 : Éliminer la pauvreté et parvenir à des modes de consommation et de production durables donne aux jeunes une feuille de route plus qu'explicite.

En effet, si la communauté internationale a célébré vendredi 12 août dernier cette Journée internationale de la jeunesse (JIJ), il n'en demeure pas moins que dans les nombreux pays, cette journée fût commémorée sous différents thèmes à l'instar du Burkina Faso avec « Education civique des jeunes, un instrument de prévention des violences ».

Thème particulier qui nous interpelle tous car plus que récurrent et d'actualité, au regard de la recrudescence des actes d'incivisme et de violences que connaît le monde actuellement.

En effet, les sociétés africaines, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, s'illustrent depuis un certain temps par une déperdition des valeurs sociales reflétée par la progression de l'incivisme, la pratique d'une justice privée, des actes de vandalisme, un manque d'intérêt pour la chose publique, le non-respect de l'autorité de l'État, l'intolérance, etc.

Et tous s'accordent sur la nécessité de tirer la sonnette d'alarme car, si rien n'est fait, les actes inciviques et de violence pourraient compromettre dangereusement les efforts de développement et il est utile et opportun de rappeler à tous en général et à la jeunesse en particulier, qu'aucune nation au monde ne peut se développer dans l'incivisme, l'intolérance et la violence.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse joue aujourd'hui un rôle de premier plan car il permet de renforcer les capacités nationales en la matière et d'accroître les occasions offertes aux jeunes de participer pleinement à la vie sociale.

Il permet en outre à la jeunesse d'assurer, au sein des Nations unies, des actions en sa faveur, telles, l'appui à l'élaboration de politiques intergouvernementales, l'élaboration d'études analytiques et le renforcement de l'efficacité des travaux menés par les Nations unies en la matière grâce au réseau inter-institutions sur l'épanouissement des jeunes, qui favorise la collaboration et le dialogue entre les organismes des Nations unies.

Il faut par ailleurs reconnaître que le sursaut de la jeunesse est toujours attendu car l'on continue à se demander si elle est réellement consciente que la gestion des pays lui reviendra tôt ou tard et il est donc impératif de développer des partenariats actifs et permanents entre elle et les autorités constituées, afin de promouvoir la paix, prévenir les violences de tous ordres et transmettre le témoin.

Il faut observer comment les autorités marquent cette célébration de manière régulière et la tonalité devrait nous renseigner sur leur engagement à promouvoir la participation consciente et responsable des jeunes au développement du pays.

**Ferréol Constant. GASSACKYS**

## KERMESSE

## La foire Holidays de Poto-Poto ouvre officiellement ses portes au public



Le ministre de la Culture et des Arts à l'ouverture officielle de la foire Holidays

La première édition de la foire Holidays a été ouverte officiellement le week-end dernier au stade Félix-Éboué par Younes Levy Ambvouli, président du bureau exécutif national de la Dynamique pour le renouveau, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni. Un concert musical a agrémenté la cérémonie.

Si, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la foire Holidays, avait déjà ouvert ses portes aux occupants des stands, elle n'a cependant été ouverte officiellement au public que le week-end dernier et ce, jusqu'au 15 octobre 2016.

Son organisateur, Younes Levy Ambvouli, a remercié le ministre de la Culture et des Arts pour avoir cru à ce projet et, surtout, pour son implication personnelle et réelle dans l'accomplissement et l'aboutissement de ce projet. «Aujourd'hui, c'est un grand jour et un grand honneur pour moi de

me tenir devant vous sur ce podium, dans ce stade qui est mythique, rempli d'histoire et des moments forts de notre communauté pour déclarer et annoncer de manière officielle le lancement de la première édition de la foire Holidays. Que la fête soit belle !», a-t-il dit.

La soirée a débuté par le défilé de mode présenté par l'agence Mod'Art Congo. Il a été marqué par plusieurs passages. Les mannequins de l'agence Mod'Art Congo ont permis au public présent d'apprécier à juste valeur les tenues exhibées par ces derniers.

S'en sont suivis le playback donné par l'Entrade Groupe jeune, animé par H Gang (Hip-hop); Street Art (hip-hop); Les Robots-boys (hip-hop) et Guelor Osseté (Rumba). Sans oublier l'extraordinaire prestation des acrobates.

L'artiste musicien Satellite

venu droit de Pointe-Noire, ancien sociétaire du groupe de feu Rapha Bounzeki, a apporté sa contribution à cette soirée inaugurale en interprétant la chanson Benoît Tchissimbi.

C'est à 20h que le groupe Patrouille des stars est monté sur scène suivi de Kévin Mbouande-Mbenga, en noir vêtu. Durant les trois heures du concert, l'artiste le Metatron a chanté pour son public et tous les mélomanes présents au cours de cette soirée, des chansons contenues dans les différents albums du groupe Patrouille des stars, à savoir «Obus kanga bisaka», « Correction », « Proclamation », « Embargo », « Kanga Nzoto », « Deuxième monde »...

Très nostalgique, Kévin Mbouande-Mbenga a interprété pour son public sa première chanson au sein du groupe Patrouille des stars intitulée : Vie égale problème. Tout le monde s'est levé pour acclamer l'artiste et communier avec lui. Ainsi, le Metatron a de nouveau «Matakarié» le public.

Signalons que la foire Holidays organise les productions musicales chaque week-end, sans oublier des jeux pour adultes comme : le Ngo-la, le jeu de dame et le scrabble ainsi que pour enfants comme : le toboggan, la balançoire, les baby foots.



Kévin Mbouande-Mbenga sur scène

**Bruno Okokana**



**SAINT EXUPERY****RENTREE 2016 !**

Rentrée des classes pour tout l'établissement : jeudi 1er septembre 2016

- Ecole élémentaire (CP au CM) à 7h45
- Ecole maternelle (PS, MS, GS) à 9h30

Attention :

Les cours à l'école primaire reprendront le jour de la rentrée à 14h45 (nouveaux horaires)

- Collège :  
6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> à 8h 4e et 3e à 8h30

- Lycée : 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup>, terminale à 9h

Les élèves du 2e degré seront pris en charge par les professeurs principaux jusqu'à 13h.

Les cours pour les classes de collège et lycée reprendront selon l'emploi du temps normal le vendredi 2 septembre à 7h45.

Rencontre parents/professeurs autour du professeur principal et de l'équipe pédagogique pour les classes de 6e : le jeudi 1er septembre de 15h à 17h

Le samedi 3 septembre est un samedi travaillé (voir calendrier scolaire 2016/2017).

Association Rosicrucienne Max Heindel  
BP 4090  
Brazzaville

République du Congo  
Unité-Travail-Progrès

**COMMUNIQUE DIVERS**

La Fraternité Rosicrucienne Max Heindel, une Association internationale de Mystiques Chrétiens, ayant pour but de répandre des enseignements bien définis sur l'origine, l'évolution et le développement de l'Univers et de l'Homme, informe les chercheurs et le public qu'elle organise du 27 au 30 août 2016, sa 7<sup>e</sup> édition de l'Ecole nationale de Saison Sèche.

La cérémonie d'ouverture aura lieu ce samedi 27 août 2016 à 15 h00 au Centre africain de réadaptation, OCH-Moungali 3, à côté de l'Asile, suivie d'une conférence-débat sur le thème : « Le Christianisme et la Fraternité universelle ».

La journée du dimanche 28 août 2016, aura pour thème : « Qui sommes-nous ; D'où venons-nous et Où allons-nous ? ».

Tous les chercheurs de lumière y sont conviés.  
Cordiale bienvenue à tous !

**Fait à Brazzaville, le 25 août 2016**

**Le comité national**

**LES ETUDES EN EUROPE (UKRAINE)  
A LA PORTEE DE TOUS  
« Les universités publiques »**

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville, Monsieur Faustine NGOBEYA, informe les parents d'élèves et aux étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2016-2017 sont ouvertes et se poursuivent.

Les diplômes demandés pour les études supérieures :

- En Master 1 : Baccalauréat, BTS
- En Master 2 : Licence
- Et Doctorat : Master 2

Dans les filières suivantes : Médecine générale ; Pharmacie ; Stomatologie ; Médecine vétérinaire ; Hygiène-Sécurité et Environnement ; Pétrochimie ; Exploitation des forages gazoducs ; Forage en mer et sur terre ; Exploitation des forages pétroliers ; Géologie ; Exploitation minière ; Génie civil ; Electricité ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Finance et crédit ; Comptabilité audit ; Transport et logistique ; commerce international ; Marketing, Banque, taxation, Aviation civile ; Architecture ; Maintenance informatique ; Management des ressources humaines ; Réseau et Télécommunication ; Economie et bien d'autres (plus de 2000 filières).

NB : Toute fois, Monsieur le Consul rappelle les parents d'élèves et étudiants d'être très prudents, car il existe beaucoup d'agences clandestines non reconnues par le Ministère de l'enseignement Ukrainien.

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville reconnaît une seule agence, et par ailleurs ne répond pas aux actes commis par les agences non crédibles.

Le consulat organise les cours préparatoires de langue russe aux candidats inscrits avant leur départ pour leurs études en Ukraine. Les candidats inscrits pour la première vague sont priés de se rapprocher en urgence dans nos agences pour les formalités de départ.

Nos adresses :

Pointe-Noire : En face de la Radio Océan (Linda) à Tchimbamba, Rue Mbéndé Bâtiment n° 27. (Point de repère Pharmacie Medina) ;  
Barthelemy Bounganda 71 Centre-ville en face de la Direction SCAB ;  
ETS NTINU-VE en face de la station X-OIL de Mongo Mpoukou ;  
Tél. : 06 814 24 28 / 05 386 35 01 / 04 40429 89 / 06 668 56 35 / 04 418 55 69 / 05 355 64 52 / 06 996 27 30.

Brazzaville : 132, rue Bangou Plateau des 15 ans (vers l'Eglise catholique Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).

Tél. : 06 931 75 83 / 06 613 23 81 / 05 386 35 01 / 06 468 87 36 / 06 814 24 28 / 04 418 55 69 / 05 355 64 52

**CHANGEMENT DE NOM**

Je m'appelle IPANGUI NOMELANDZORO Sandrine Loye.  
Je désire désormais être appelée :  
IPANGUI Sandrine Loye.  
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



**ETUDIER EN  
RUSSIE**

**HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE**

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!**

**WWW.EDURUSSIA.RU**

**Frais d'études et d'hébergement:  
de 2500 à 3500  
dollars américains par an**

**Adresses pour les inscriptions:****à Pointe-Noire**

Avenue Moe Telli, Centre - ville,  
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)  
Tel: +242 055005560; 044806918

**à Brazzaville**

Centre culturel russe de Brazzaville,  
Avenue Amilcar Cabral  
(à côté de Casino, ex-Score)  
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95



**NÉCROLOGIE**



La famille Mouanga et les enfants ont le profond regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père le colonel à la retraite Lazare Mouanga, survenu le dimanche 21 août 2016 à Angers en France.

La veillée mortuaire se tient au 1624 avenue des 3 martyrs Batignolles (arrêt Papa gaz)  
Le programme d'arrivée de la dépouille fera l'objet d'un communiqué ultérieur.



Les enfants Gatsono, Monsieur Ibara Obesse et Monsieur Ngambé Mbongo, ont la douleur d'annoncer à leur familles, amis et connaissances, le décès de la veuve Gatsono Henriette née Assounga, survenu ce lundi 22 août 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 956, rue Sainte Anne, Ouenzé.  
Le programme des obsèques sera communiqué prochainement.

**IN MEMORIAM**

28 août 2013 - 28 août 2016 : trois ans déjà!

Le 28 août 2013, ma fille, notre sœur, notre tante Blanche Christine BONGO alias KIKI nous quittait, nous laissant dans une immense désolation ainsi que son entourage qu'elle irradiait de sa joie de vivre. Trois ans, de vide irréversible, une absence toujours aussi douloureuse, comme si c'était hier.

Une intention de prière sera dite à sa mémoire à la messe de 10 h 30 à la Basilique Sainte Anne du Congo le dimanche 28 août 2016.

Vous toutes et tous qui l'avez connue et estimée, merci d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Sa mère Antoinette Tsambou

Ses frères et sœurs Bongo et Banda

Ses neveux et nièces Bongo, Bokiba,

Mokoko, Owomat, Banda.



Voici dix (10) ans jour pour jour que notre père, monsieur Bon Léon Vivien a quitté la terre des hommes. Pour ce faire, ses enfants : Didier, Christophe, Guy, Rosinard, Gina, Cyr, Boris et Mida prient toutes personne l'ayant connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Nous ne t'oublierons jamais, merci papa.

**LITTÉRATURE**

**L'instinct de survie, nouvel ouvrage de Éveline Mankou**



Éveline Mankou lors de la présentation de son livre

**Paru aux éditions Jets d'encre, ce roman de 115 pages a été récemment présenté à Brazzaville par son auteur, sous l'égide du Forum des gens des lettres.**

Dans cet ouvrage, l'auteur fait allusion à l'Afrique qui est une terre de croyances et de traditions ancestrales. Pour ce faire, elle y parle de l'adolescente Mady, 13 ans, qui a été violée par son cousin. Elle accouche alors d'un enfant albinos, et s'enfuit dans son village pour protéger le bébé d'une mort certaine, et elle-même d'un bannissement qui lui serait sûrement imposé. Cette naissance était pour toute la communauté synonyme de malédiction et

de mauvais présages pour toute nouvelle naissance au sein de sa famille.

Quand, quarante ans plus tard, son petit-fils découvre au fond d'une malle un carnet où était couchée toute son histoire, il ressuscite tout son passé et permet à son père de trouver enfin un sens à sa vie.

C'est un témoignage à trois mains que présente Éveline Mankou. Mais surtout, au travers de ses personnages, l'auteur veut sensibiliser les lecteurs sur l'emprise des superstitions qui mènent encore de nos jours à d'épouvantables drames familiaux. C'est aussi un véritable appel à l'instruction, seule

arme qui pourra faire reculer ces pratiques barbares.

**Qui est Eveline Mankou ?**

Éveline Mankou est une femme multiple. Originaire du Congo- Brazzaville, elle vit entre Nice, où elle est arrivée en 1999, et Londres. Dans l'immersion universelle à la souffrance, cette touche-à-tout a choisi les mots pour guérir ses propres maux. Sa plume s'inspire d'une diversité de choses, de ses voyages, de ses origines. C'est son troisième œil car, pour elle, la diversité culturelle est justement ce troisième œil qui entraîne le commun vers une destinée enrichissante. L'instinct de survie est vendu à 14,50 Euros.

*Bruno Okokana*

**FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO**

La Fecotae innove avec la mise en ligne d'un portail web

[www.taekwondocgbrazza.org](http://www.taekwondocgbrazza.org)

La Fecotae fait sa grande entrée sur le web. Sur le site les sportifs et sympathisants peuvent s'informer sur les activités de Taekwondo. Il offre également les espaces pour les annonceurs qui voudraient faire de la publicité. En dehors du site, l'E-mail de la fédération est : fecotae.cg@gmail.com et la Fédération Congolaise de Taekwondo comme page Facebook.

**Actualités Taekwondo au Congo Brazza**  
Suivez toute l'actualité relative au Taekwondo au Congo Brazzaville.

**FEDERATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO**  
NOS DIARLES ROUGES  
« Le Pays d'Abord »



## COMITÉ PRÉPARATOIRE AU DIALOGUE

# Approches divergentes sur la notion d'alternance

**Le dialogue devra-t-il débattre de l'organisation des élections qui pourront aboutir à l'alternance ou faire carrément de ce concept l'élément-clé des discussions ? C'est sur cette problématique que la réunion préparatoire a échoué, faute d'un compromis.**

Les choses se précisent de plus en plus pour la tenue du dialogue. Ce forum présenté comme une panacée à la crise politique congolaise aura bel et bien lieu, quitte à en fixer le lieu et la date. Néanmoins, tous les contours qui y sont liés en terme organisationnel ont été passés à la loupe par les participants au comité préparatoire. En deux jours de travail, ils ont produit une feuille de route qui donne des indications notamment sur la nature, le format et le contenu des assises. C'est le 25 août que la facilitation a porté ce document à la connaissance du public. D'emblée, il y a lieu de noter l'absence de consensus ayant sanctionné le débat de fond engagé entre l'opposition et la majorité au sujet du concept de l'alternance.

Les discussions auraient échoué sur ce point précis au regard des divergences d'approche développées par les deux parties, l'une estimant qu'il faille impérativement discuter de l'alternance, le président de la République actuel étant arrivé fin mandat, et l'autre faisant de l'organisation des élections le contenu-clé du dialogue. C'est donc sur des bases de divergence quant au contenu

à donner à l'alternance qu'opposition et majorité vont aller au dialogue avec le risque d'enlèvement sur fond des discussions stériles entre, d'un côté, ceux qui aspirent à prendre démocratiquement le pouvoir et à l'exercer et, de l'autre, ceux qui veulent le conserver contre vents et marées. Toutefois, le point 4 du document paraît apporter, du moins en partie, un brin de réponse à la problématique soulevée. Il y est fait état de la nécessité d'un accord politique et des mécanismes de sa mise en œuvre comme une thématique importante à débattre au dialogue. Ce qui inévitablement devra donner lieu à un débat de fond sur la manière d'assurer la continuité de l'État au cas où l'élection présidentielle ne se tiendra pas selon les délais de la Constitution. Là-dessus, d'aucuns pensent que, sans l'acter explicitement, il s'agit là d'une porte ouverte vers la perspective d'une transition politique qui ne dit pas son nom.

Concernant le format du dialogue en lui-même, le comité préparatoire a fixé le nombre des participants à deux cent en raison de soixante-huit délégués pour la majorité présidentielle, soixante-huit pour l'opposition, trente-neuf pour la société civile et vingt-cinq pour les personnalités. Cependant, un consensus s'est dégagé sur la représentativité des

femmes, des jeunes et des élus. Le facilitateur a été chargé de veiller au respect de cette donne auprès des différentes parties.

Si pour certains, le nombre de deux cents participants fait jaser avec toute la logistique qui va avec, sans oublier la tendance des Congolais à tirer inutilement les choses en longueur pour un dialogue censé durer deux semaines, d'autres s'interrogent sur la pertinence de la composante « Personnalités ». Bien qu'il s'agisse ici principalement des professeurs d'université et des serveurs de Dieu connus pour leur probité morale, une certaine opinion y décèle une volonté de tricherie de la part du gouvernement qui, à l'instar de ce qu'il a réussi dans la société civile, pourrait injecter ses hommes dans le dessein inavoué de produire des résolutions taillées sur mesure.

Toutefois, une chose rassure les sceptiques. C'est le fait que le cadre du dialogue n'est plus fondé sur l'ordonnance présidentielle le convoquant mais bien sur la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies qui prône le respect du délai constitutionnel. Le principe d'un dialogue inclusif a, par ailleurs, été réaffirmé dans le respect de la Constitution comme principe conducteur de ce forum et des instruments juridiques internationaux en la matière.

Alain Diasso

## DÉCRISPATION POLITIQUE

# Le ministre de la Justice rallonge la liste des personnes à libérer

**Une semaine après l'annonce de la libération de vingt-quatre prisonniers politiques, le gouvernement a décidé le 26 août d'engager les procédures réglementaires d'usage pour la remise en liberté de cinq autres prisonniers d'opinion appartenant tous à des mouvements citoyens pro-démocratie Lucha et Filimbi en détention à Kinshasa depuis plusieurs mois.**

Pendant que les vingt-quatre prisonniers politiques et d'opinion bénéficiaires récemment de la mesure du gouvernement se rapportant à leur libération continuent encore à être maintenus derrière les barreaux en attente de leur sortie effective de la prison, le ministre de la Justice; Alexis Thambwe Mwamba; a annoncé le 26 août la libération imminente d'autres prisonniers. Il a déclaré avoir saisi, quant à ce, le procureur général de la République pour procéder aux formalités d'usage en vue de les libérer. Ils sont au nombre de cinq les jeunes activistes que le gouvernement entend libérer dans les prochaines heures. Il s'agit de quatre membres du mouvement pro-démocratie Lucha et d'un membre du collectif de mouvements d'édu-

cation à la citoyenneté Filimbi. Leurs noms, Bienvenu Matumo, Victor Tesongo, Héritier Kapitene, Godefroy Mwanabwato de la Lucha et Jean de Dieu Kilima de Filimbi. Ces nouvelles libérations vont, selon le gouvernement, dans le sens de décriper davantage le climat politique en RDC. Quoiqu'ils se félicitent de cette nouvelle avancée, l'opposition ainsi que les mouvements pro-démocratie concernés considèrent ce geste comme insuffisant. Le fait que la dernière libération de vingt quatre prisonniers politiques et d'opinion annoncée par le gouvernement n'a jamais été suivie d'effet sur le terrain, la prudence reste toujours de mise. À la Lucha, l'on ne comprend toujours pas que les camarades prétendument libérés continuent d'être maintenus en prison, alors que la décision de leur libération devrait être exécutée surtout que la promesse avait été faite personnellement par le chef de l'État lors de son dernier passage à Goma. « C'est une bonne nouvelle, mais ce n'est pas pour nous une garantie de les voir à l'extérieur. Nous allons considérer cette mesure comme satisfaisante lorsque nous allons voir les militants de la Lucha le 5 septembre à l'extérieur », commente Ghislain Muhiwa, un

des responsables de la Lucha. Pour ce mouvement, tous les camarades membres, y compris les quatre derniers éligibles à la libération, mais aussi le reste des détenus politiques, devraient impérativement sortir de la prison. Il en va de même de la réouverture de tous les médias proches de l'opposition. Ce n'est qu'à ce prix, affirme ce mouvement, que la décripation politique pourra se concrétiser. Cette position est également partagée par l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui note que sur la vingtaine des prisonniers politiques et d'opinion libérés jusque-là, quatre seulement (tous de la société civile) devaient réellement bénéficier d'une libération, la plupart étant bénéficiaires d'amnistie depuis plusieurs années.

Et de rappeler qu'au total, cent quinze prisonniers politiques et d'opinion ou amnistiés sont encore détenus dans les prisons et cachots de la RDC et que la liste reprenant leurs noms se trouverait déjà sur la table du ministre de la Justice. Leur libération est l'une des conditions sine qua non posées par le Rassemblement des forces politiques et sociales à leur participation au dialogue.

A.D.

## INFRASTRUCTURES PORTUAIRES AFRICAINES

# Dar es Salam double son volume, Banana dans les oubliettes

**D'ici à 2020, le trafic annuel du port tanzanien de Dar es Salam passera à vingt huit millions de tonnes, contre quatorze millions en 2013 et 2014. Sa direction générale vient de confirmer un financement de six cent quatre-vingt dix millions de dollars américains pour des travaux d'expansion. Le deuxième port d'Afrique dessert des pays enclavés et semi-enclavés comme le Malawi, la Zambie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et même la RDC. Au-delà, la Tanzanie projette de construire bientôt le premier port d'Afrique, en face de l'île de Zanzibar. Voilà ce qui relance le débat interne autour du projet d'érection du port en eaux profondes de Banana, la porte océane de la RDC, pour réduire la dépendance du pays aux ports maritimes régionaux.**

Selon le directeur général du port de Dar es Salam, Deusdedit Kakoko, cité par l'Agence Ecofin, le financement sera mobilisé à travers des prêts concessionnels et des subventions négociés auprès de différents partenaires. Au premier rang, il y a la Banque mondiale à travers son agence, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird), qui apportera l'essentiel du financement, soit environ 600 millions \$. Le reste de la cagnotte proviendra du gouvernement tanzanien (60 millions \$) et du ministère britannique pour le développement international (30 millions \$). L'argent à mobiliser servira à financer plusieurs types de travaux. Concrètement, le projet d'expansion du port de Dar es Salam concerne l'approfondissement et l'élargissement des quais ainsi que la construction de plusieurs autres. Au-delà, il est prévu une opération de dragage pour approfondir le canal du port et atteindre un tirant d'eau de 14 m. L'objectif étant d'accueillir des bateaux à plus fort tonnage. Enfin, le projet permettra de faire passer le nombre de portiques de 3 à 5. Néanmoins, il est difficile d'occulter les travaux de modernisation prévus du réseau ferroviaire du port et de l'infrastructure routière permettant d'arriver au site portuaire.

## Un rôle régional plus accru

Dans un contexte d'explosion du trafic en Afrique, l'enjeu est énorme pour les ports africains à vocation régionale ou sous-régionale. En effet, les études confirment un plus fort engagement des pays africains dans la modernisation de la logistique pour aller toujours plus vite et contribuer plus activement à une nouvelle configuration des transports dans la région à l'heure de la mondialisation. Les lignes maritimes se consolident, avec des contacts directs plus réguliers avec l'Amérique du Sud et l'Asie. Dès lors, les ports africains sont conscients que leur compétitivité tiendra compte de 3 principaux facteurs :

le coût, la sécurité et la durée d'attente. Avec le projet d'expansion, Dar es Salam lorgne désormais sur les 28 millions de tonnes par an à l'horizon 2020, soit plus de 2,6 milliards \$ supplémentaires par an pour les pays de la sous-région au cours des quatre prochaines années. Son trafic est constitué à 95 % du commerce international de la Tanzanie. Pour l'heure, Dar es Salam est le deuxième grand port d'Afrique de l'Est après celui de Mombasa (Kenya) qui a géré un volume de près de 27 millions de tonnes en 2015. Toutefois, le projet Bagamoyo, à 70 km de Dar es Salam, propulsera la Tanzanie à la première place. Il s'agit de la construction du plus grand port du continent africain qui coûtera environ 10 milliards \$.

## RDC : qu'en est-il du premier port en eaux profondes ?

Le projet Banana, avec son chemin de fer pour la prise en charge des marchandises, coûtera environ 5 milliards \$. La RDC dispose actuellement de 3 principaux ports : Matabele (le mieux développé, à 150 km de l'océan), Boma (à 90 km de l'océan) et Banana qui donne sur le littoral. Le port en eaux profondes de Banana constitue un projet porteur pour sa capacité à encourager une grande activité économique et à créer des emplois. À ce titre, l'État espère accorder les garanties nécessaires à ce projet pour trouver un bon investisseur et un bon constructeur. Selon les experts, Banana est le troisième grand chantier de la RDC après Inga III et Zongo II. Le pays est vraiment demandeur d'un terminal plus grand capable d'accueillir des conteneurs de grande capacité à partir de Banana à Muanda, un territoire côtier du Kongo central. Étant un des grands pourvoyeurs du trafic maritime dans certains ports régionaux dont Walvisvay en Namibie, Pointe Noire en République du Congo, Durban en République Sud-africaine, Lobito en Angola et Dakar au Sénégal, le pays classe ce projet comme étant stratégique pour accompagner son développement économique.

Tirant une lecture bien alarmante du développement constant et rapide des infrastructures portuaires de la sous-région, la RDC veut donner un second souffle au projet de Banana, avec une première phase de construction à lancer au courant de cette année. Des pourparlers avec les partenaires étrangers (Corée du Sud, etc.) sont signalés. Cela implique la construction simultanée d'une voie ferrée Kinshasa-Banana. Il faut mettre en place un réseau ferroviaire et fluvial pour la prise en charge des marchandises jusque dans la capitale. Le projet doit intégrer un programme plus vaste de viabilisation du territoire de Muanda qui vise notamment à doter la localité d'eau courante et de courant électrique, sans oublier les infrastructures connexes. Et cela prendra forcément du temps et coûtera beaucoup d'argent.

Laurent Essolomwa



## DIALOGUE

## Léon Kengo embarque l'opposition républicaine au comité préparatoire

**Ce regroupement politique explique son revirement par le besoin de tenter d'imposer l'inclusivité de l'intérieur et éviter l'escalade qui pourrait résulter de la politique de la chaise vide.**

Revirement à 90 degrés. En tout cas, c'est le moins qu'on puisse dire de la dernière décision de l'Opposition républicaine (OR) pilotée par le président du Sénat Léon Kengo wa Dondo de prendre part finalement aux travaux préparatoires du dialogue débutés en début de semaine sous les auspices du facilitateur Edem Kodjo. Pourtant, il y a quelques jours, le même regroupement politique avait déclaré son refus de participer au comité préparatoire en stigmatisant notamment son caractère non inclusif du fait de l'absence de quelques partis politiques de l'opposition parmi les plus significatives. « *Tant que le MLC et l'UDPS continueraient d'évoluer en marge de ce forum, l'OR ne voyait aucun intérêt d'y participer* », ne cessaient de marteler ses cadres.

Cependant, à la deuxième réunion du comité préparatoire, Kengo wa Dondo et les délégués de l'OR avaient fait sensation en

se présentant à l'hôtel Béatrice où se tenaient les travaux. Qu'est-ce qui explique ce changement brusque d'attitude ? s'interroge-t-on dans l'opinion. Expliquant ce revirement surprenant, un membre de l'OR a tenté de se justifier en ces termes : « *Nous allons tenter d'imposer l'inclusivité de l'intérieur et éviter l'escalade* ».

Le plus curieux est que Léon Kengo wa Dondo a accepté de participer au comité préparatoire sans avoir obtenu gain de cause à son exigence d'inclusivité étant donné que le MLC, l'UDPS, le G7 et les autres forces politiques affiliées au Rassemblement, continuent de rester en dehors de ces assises. Ces mouvances de l'opposition persistent toujours dans leur refus de participer aux travaux préparatoires conduits par Edem Kodjo qu'elles accusent de partialité. Avec cette nouvelle donne, l'UFC de Léon Kengo et l'UNC de Vital Kamerhe apparaissent comme les deux poids lourds parmi les partis politiques de l'opposition censés donner une caution, quoique maigre, au processus du dialogue et à l'inclusivité qui demeure un pari toujours difficile à tenir.

Alain Diasso

## Les alliés d'Étienne Tshisekedi réitèrent les préalables du Rassemblement

**Ces leaders et forces politiques et sociaux ont dit ne pas se sentir concernés par les assises de l'hôtel Béatrice où ils n'ont délégué personne.**

Dans une déclaration politique qui avait sanctionné la séance extraordinaire du présidium, instance suprême d'inspiration de la Coalition des alliés du président Étienne Tshisekedi, tenue le 26 août à Kinshasa, cette structure a rappelé la position de la plateforme par rapport à la situation politique que traverse la RDC. Il s'agit, notamment, de son attachement au respect de la Constitution; son soutien indéfectible à l'Acte d'engagement et aux résolutions de la conférence de Genval; son adhésion à la mise en œuvre intégrale de la Résolution 2277; son adhésion à la récusation du facilitateur Edem Kodjo ainsi qu'aux autres préalables du Rassemblement dont la libération des prisonniers politiques comme l'honorable Eugène Dioni Ndongala.

Le présidium note, en effet, que le dialogue politique attendu par le peuple congolais reste celui prôné dans la feuille de route de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) à laquelle les alliés du président Étienne Tshisekedi ont adhéré. Pour les membres de ce regroupement politique, ce forum mettra, le mo-

ment venu, « *face à face Joseph Kabila et le siens, d'une part, et Étienne Tshisekedi avec les siens, d'autre part* ».

Les Alliés du président Étienne Tshisekedi qui ont, par ailleurs, dit constater que sous la houlette d'Edem Kodjo, « *devenu chef de file des kabilistes* », le camp de la Mouvance présidentielle s'élargissait et se restructurait dans un hôtel de la capitale, ont dit de ne pas se sentir concernés par les assises de l'hôtel Béatrice et n'y avoir délégué personne. « *À cet effet, les alliés du président Étienne Tshisekedi rappellent à l'opinion tant nationale qu'internationale qu'ils restent mobilisés pour un dialogue véritable, crédible et inclusif* », a souligné le présidium qui a noté, en définitive, que les alliés du président Étienne Tshisekedi restent vigilants au mot d'ordre du Rassemblement quant au respect du délai de préavis qui commence le 19 septembre 2016 et expire le 19 décembre 2016. Les signataires de ce document sont notamment le Front populaire, l'ADR et alliés, le Front du peuple, Coalition Unana/Mai-Mai et alliés (Cuma), MPP, SET; DTP; Convention des républicains; Regroupement pour l'alternance lumumbiste; Dynamique Congo uni et Union pour un franc dialogue.

Lucien Dianzenza

## DOTATION

## Onufemmes remet des jeeps au secrétariat général de la résolution 1325 de l'ONU

**Grâce au financement de la Belgique, Onufemmes vient de doter récemment le Secrétariat général de la résolution 1325 de matériels roulants et de bureau. Ce geste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité pour l'autonomisation de la femme.**

Les clés de quatre jeeps toutes neuves dont deux pour Kinshasa, une pour la province du Nord-Kivu et une autre pour la province du Sud-Kivu ont été remises par la représentante de l'Onufemmes en RDC, Awa Ndiaye, à la ministre nationale de la Femme, Famille et Enfant, à la ministre provinciale du Nord-Kivu et celle du Sud-Kivu. Les organisations féminines ont aussi reçu des matériels de bureau. Après cette remise, il s'en est suivi la signature des accords entre Onufemmes et quelques organisations féminines, notamment Cafco, Wilf/RDC et le Fonds des femmes congolaises (FFC). Cette cérémonie a eu pour cadre la salle de conférence de l'Hôtel du gouvernement.

Remerciant Onufemmes pour cet appui qui vise à renforcer les capacités du Secrétariat général de la résolution 1325, la ministre de la Femme, Famille et Enfant, Lucie Kipele, a demandé aux bénéficiaires d'utiliser à bon escient ces matériels roulants et de bureau. Elle a, en outre, sensibilisé



La ministre de la Femme, Famille et Enfant, Lucie Kipele

tout le monde à s'impliquer dans la campagne « *He for She : lui pour elle* ». Élan de solidarité pour l'égalité des sexes, He for She est une campagne lancée par Onufemmes en vue de faire participer les hommes au combat pour l'égalité des sexes et les droits des femmes, en les encourageant à prendre des mesures contre les inégalités rencontrées par les femmes et les filles.

De son côté, la représentante de l'Onufemmes en RDC a invité tout le monde à s'impliquer dans la mise en œuvre de la résolution 1325 car sa mise en œuvre est importante pour la RDC. « *Tout le monde est invité à contribuer à la protection des droits de femmes* », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, la représentante de la Belgique a réitéré l'engagement de son pays à soutenir

la RDC dans la mise en œuvre de la résolution 1325. Quant à la coordonnatrice de WILF/RDC, Anny Makindu, c'est au nom des organisations féminines qu'elle a remercié Onufemmes, cela après avoir demandé aux ONG bénéficiaires de l'appui de l'Onufemmes d'en faire bon usage. « *Je vous demande de faire preuve de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion de ces matériels pour un impact visible sur terrain* », a-t-elle dit.

#### Les réalisations du secrétariat général de la résolution 1325

Au cours de la cérémonie de remise des équipements au ministère partenaire et des accords entre les organisations féminines de la société civile et l'Onufemme, la coordinatrice du Secrétariat général de la résolution 1325, Annie Nkenda, a présenté les réalisations dudit secrétariat.

Logé au ministère de la Femme, Famille et Enfant, le Secrétariat général de la résolution 1325 a été créé le 4 août 2013. Il est doté d'un règlement intérieur et dispose d'un plan de travail annuel. Il a eu à réaliser plusieurs activités dans le cadre de la résolution 1325, notamment la mise en place de son comité de pilotage. Il a également produit un rapport bilan de 15 ans d'existence de la résolution 1325, il a aussi organisé des séances de renforcement de capacités des organisations féminines.

Aline Nzuzi

## PRIX ANZISHA

## Les 12 finalistes sont connus

**Le gagnant sera découvert lors d'une soirée de gala prévue pour le 25 octobre 2016 à Johannesburg.**

Les douze finalistes ont été choisis parmi un groupe de 550 candidats issus de 32 pays africains. Le prix Anzisha récompense des jeunes entrepreneurs africains âgés de 15 à 22 ans qui participent activement au changement, grâce à des solutions innovantes et axées sur les personnes dans toute l'Afrique. La cuvée 2016, indiquent les organisateurs, regroupe un mélange éclectique de jeunes esprits dont l'objectif est de favoriser le développement socioéconomique et la création d'emplois au sein de leurs communautés et au-delà. Les finalistes se disputent le partage de 100 000 USD de récompense. Les douze finalistes ont gagné un voyage tous frais payés à Johannesburg pour participer à une formation professionnelle rigoureuse de deux semaines qui débutera le 13 octobre 2016. En outre, les finalistes bénéficient d'un accès aux services de l'unité de soutien aux jeunes entrepreneurs du prix Anzisha dont la valeur s'élève à 7500 USD. Ces services comprennent un soutien aux entreprises, la mise en œuvre de projets visant à développer ces dernières, la mise en relation avec des experts professionnels et l'accès à de nombreuses opportunités de réseautage.

#### Percée significative en Afrique du Nord

Selon les organisateurs, c'est la première année que le prix Anzisha réalise une percée significative dans les marchés d'Afrique du Nord jusque-là inexploités tels que le Maroc, l'Égypte et les pays francophones (Madagascar et le Niger). Bien plus, explique-t-on, le secteur de l'agriculture a gagné une place de premier ordre, à titre de secteur auquel de plus en plus de jeunes participent. « *Les entrepreneurs se sont concentrés sur des opportunités et ont exploré un spectre plus large de la chaîne de valeur de ce secteur. Par exemple, les participants au prix Anzisha 2016, Olivier N'guessan et Heritiana Randriamanantahina, sont les acteurs de cette génération dans le domaine de la transformation des aliments, et Benedict Ampofo procure aux petits exploitants agricoles et à la jeunesse rurale les compétences requises dans le domaine de l'agriculture. Grâce à ces entrepreneurs visionnaires, nous entrons dans une ère à laquelle de jeunes africains créent des emplois pour d'autres jeunes* », font savoir les organisateurs du prix.

#### Soutien des jeunes entrepreneurs prometteurs

Le Prix Anzisha est décerné par l'African Leadership Academy (ALA) en partenariat avec la fon-

dation MasterCard. L'ALA vise à transformer l'Afrique en développant un solide réseau de dirigeants d'entreprise qui travailleront ensemble pour produire un impact social jamais atteint à ce jour. Chaque année, l'ALA rassemble les jeunes dirigeants les plus prometteurs originaires des 54 nations africaines dans le cadre d'un programme pré-universitaire axé sur la direction, l'entrepreneuriat et les études africaines. ALA suit la formation de ces dirigeants pendant leur vie, à l'université et au-delà, en dispensant des formations en direction et entrepreneuriat et en les mettant en rapport avec des réseaux de personnes influents et en les rapprochant de sources de capitaux qui leur permettent de faire passer leur activité à une autre échelle. La Fondation MasterCard, pour sa part, est une organisation indépendante internationale dont le siège est basé à Toronto au Canada et qui est dotée de ressources s'élevant à 9 millions de dollars. Grâce à une collaboration avec des organisations partenaires situées dans quarante-neuf pays, elle suscite des opportunités pour que des personnes puissent apprendre et se développer. Les programmes de la Fondation visent à promouvoir la participation financière et la progression de l'apprentissage chez les jeunes, en particulier en Afrique.

Patrick Ndungidi



## DIVISION 1-PHASE CLASSIQUE

# Duel fratricide entre DCMP et FC Renaissance du Congo en première journée

**C'était une affiche très attendue depuis plus de deux ans. Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) affronte en première journée de la phase classique de la Division 2013 pour la saison 2016-2017, le FC Renaissance du Congo, club créé en 2014 à la suite de la dissidence avec le club vert et blanc de Kinshasa qui a réussi à se hisser au championnat d'élite du football national deux ans après.**

La Ligue nationale de football (Linafoot) vient de rendre public le calendrier de la phase classique du championnat national de football pour la saison 2016-2017. On est d'emblée attiré par une

affiche particulière qui opposera dans la zone ouest : le DCMP et le FC Renaissance du Congo s'affronteront le 10 septembre au stade des Martyrs de Kinshasa en première journée. Le club orange tire son origine de la dissidence au sein du DCMP. Certains observateurs du football local parlent d'un duel fratricide et l'on craint des échauffourées entre supporters; la rencontre devra être classée à haut risque et être suffisamment sécurisée par la police.

Et le 11 septembre, c'est l'AS V. Club qui partira favori face à l'AS Veti Club de Matadi dans le même temple du football de

la capitale. Dans la zone centre-sud, Sa Majesté Sanga Balende et la surprenante formation du FC Océan Pacifique, feront face le 9 septembre dans un derby local au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi. Champion en titre, le TP Mazembe jouit des faveurs des pronostics face au tout nouveau dans la compétition nationale, le FC Dibumba de Tshikapa. Calendrier de la première journée de la phase classique de la Division 1.

#### Zone Centre-Sud :

##### Vendredi 9 septembre

TP Mazembe – FC Dibumba au stade TP Mazembe, à Lubumbashi

SM Sanga Balende – FC Océan Pacifique au stade de Tshikisha à Mbuji-Mayi

FC Lubumbashi Sport – FC Simba au stade Kibasa Maliba

##### Samedi 10 septembre

FC Saint-Éloi Lupopo – AS New Soger au stade Frédéric-Kibasa-Maliba, à Lubumbashi

##### Dimanche 11 septembre

CS Don Bosco – JS Groupe Bazano au stade TP Mazembe, à Lu-



FC Renaissance



DCMP

bumbashi

Zone Est :

##### Vendredi 9 septembre

OC Muungano – 2ème Zone Est au stade de la Concorde, à Bukavu ;

AS Dauphin Noir – 1er Zone Est au stade des Volcans ;

CS Makiso – Nkoy Bilombe au stade Lumumba, à Kisangani ;

AC Capaco – 3ème Zone Est au stade de Goma.

Zone Ouest :

##### Vendredi 9 septembre

Shark XI FC – CS Rojolu au stade des Martyrs

FC MK – AS Ndombe au stade des Martyrs

##### Samedi 10 septembre

DC Motema Pembe – FC Renaissance du Congo au stade des Martyrs

##### Dimanche 11 septembre

RCK – AS Dragons Bilima à 13h30

AS V. Club – AS Veti Club à 15h30 au stade des Martyrs

Martin Engimo

## HUMOUR

# Marco Mbayabu fait sensation aux 48 heures du rire

**L'humoriste lushois a galvanisé l'amphithéâtre du Théâtre de Verdure dès sa première sortie, à la soirée initiale, dans la nuit du samedi 20 août, avec ses imitations des ténors politiques au nombre desquels le feu président Mobutu.**

Marco Mbayabu, c'était incontestablement lui la vedette de l'ouverture. Kinshasa l'a découvert avec bonheur dans les imitations qu'il s'est donné un malin plaisir à lui proposer de quelques personnalités politiques en rapport avec le contexte socio-économico-politique actuel.

Des imitations, il y en a eu un certain nombre la soirée du samedi, mais il semble que celles offertes par le natif du Haut-Katanga ont fait le meilleur effet. Pourtant, l'humoriste s'était contenté d'imiter la voix de personnalités politiques célèbres à l'instar du président de la République Joseph Kabila, des opposants Etienne Tshisekedi, Vital Kamerhe et Moïse Katumbi ainsi que du feu Maréchal Mobutu. Ce, sans y adjoindre la gestuelle qui aurait assurément rajouté à l'effet comique. Dans le cas du chef de l'État, en plus d'imiter sa voix, Marco a pris soin de glisser dans son propos les expressions primo, secundo et tertio dont il fait un fréquent usage. L'applaudimètre a littéralement explosé. Fous rires, cris et acclamations



Marco Mbayabu à la soirée d'ouverture

fusaient de partout à l'amphithéâtre rempli aux trois quarts.

Le summum c'était d'entendre Marco reprendre l'expression en vogue à Kinshasa « Fimbu, fimbu, chicotte ». Passait encore un peu qu'il la dise à la façon dont l'aurait dite le président. En effet, ceux qui dans le public avaient pouffé à la première imitation ont ri à gorge déployée à l'écoute de « Fimbua », introduction de celle de Tshisekedi, avec son accent luba légendaire, et avec la suite « fimbu, tshibota ! », c'était carrément l'apothéose ! De l'amphithéâtre retentissait de gros éclats de rires continus. Et, alors que l'artiste tirait sa révérence, le public en redemandait. Rien n'y fit, il quitta la scène sur des applaudissements bien nourris.

À défaut d'avoir acquiescé à la demande du public la veille, les MC de la soirée, en l'occurrence

les humoristes Kody Kim et Neveu National ont rappelé Marco sur la scène dimanche. Un bonus offert à quelques minutes de la clôture très apprécié par le public. Comme la veille, le Lushois a électrisé la foule juste avant Esobe, dernier humoriste à se produire sur la scène. Sa prestation a été une fois de plus un grand succès. Quasiment le seul à se présenter à deux reprises pour les 48 heures du rire, Siatula et Sai Sai avaient juste fait des incursions la veille de leurs shows respectifs. Marco est l'unique à avoir eu droit à deux prestations alors que les autres ont fait de petites apparitions et il n'a pas démerité. Le public a manifestement apprécié d'avoir à nouveau droit au stand up auquel il a fait un bon accueil assaisonné de rires et d'acclamations continus.

Nioni Masela

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

# Mazembe affronte Étoile du Sahel en demi-finale

**Le TP Mazembe connaît son adversaire en demi-finale de la Coupe de la Confédération 2016. Il s'agit de l'Étoile du Sahel de Sousse de Tunisie, club détenteur du reste du trophée de la C2 africaine interclubs.**

Le TP Mazembe hérite d'Étoile du Sahel en demi-finales de la Coupe de la Confédération de la CAF. La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé cette combinaison le 24 août en son siège au Caire en Égypte. Mazembe affrontera donc le vainqueur du trophée encore en course pour un deuxième sacre d'affilée en C2 africaine. Les Corbeaux sont attendus en Tunisie dans la semaine du 16, 17 et 18 septembre.

Premier du groupe et déjà qualifié pour cette étape de la compétition deux journées avant la fin de la phase des poules, Mazembe a fini en beauté les quarts de finale de cette compétition ; les Corbeaux ont disposé du club tanzanien Young Africans à Lubumbashi le 23 août 2016 par trois buts à zéro, en sixième et dernière journée de la phase des groupes. L'attaquant Jonathan Bolingi Mpangi Merikani (29e mi-



TP Mazembe de Lubumbashi

nute) et le maestro zambien Rainford Kalaba (56e et 64e minutes) ont été les buteurs du TP Mazembe avant que l'attaquant Burundais de souche RD-congolaise Amis Tambwe ne sauve l'honneur de Yanga à la 75e minute. Dans l'autre demi-finale, Mouloudia Olympique de Bejaia (MOB) affrontera FUS de Rabat du Maroc. MOB finit deuxième du groupe derrière Mazembe après sa victoire sur SC Medeamna du Ghana par un but à zéro en sixième journée. Le Tchadien Morgan Betorangel a inscrit l'unique but salubre de MOB à la 53e minute.

Martin Engimo



## HUMEUR

## Parents, gare aux écoles privées fantaisistes à la veille de la rentrée des classes !

À un mois de la rentrée des classes, certaines écoles privées ont commencé déjà à sortir des tableaux, enseignes, banderoles et autres affiches publicitaires vantant leurs succès et mérites. Elles affichent ainsi des pourcentages trompeurs sur diverses évaluations et examens d'État et sur des matières fantaisistes qui y sont dispensées. Ceci dans le seul but d'attirer plus la clientèle scolaire. À vrai dire, ces banderoles et tableaux sont muets sur l'agrément de ces établissements et sur les échecs enregistrés par celles-ci lors des sessions antérieures des examens d'État.

Et lorsqu'on fait la ronde de ces établissements scolaires pour chercher à se rendre compte si ces affiches et tableaux correspondent à la réalité, on sort quelque peu déçu. Tenez, une école qui a présenté vingt-quatre candidats au baccalauréat C, session de juillet 2016, et qui n'a eu que deux admis n'a pas honte d'aligner près de dix noms fantaisistes, et afficher un pourcentage de 35% comme celui de taux de réussite en série C. Est-ce que de telles pratiques sont normales ? Encore que l'on se demande si avec ces contrôles opérés récemment, cette école va ouvrir cette année-ci ?

Alors parmi les astuces utilisées par ces écoles pour endormir les parents, il y a surtout l'accent particulier qu'elles mettent sur l'apprentissage de l'Anglais, de l'Informatique et de la qualité de ces enseignants. Leurs enseignants sont tous sortis soit de l'École normale supérieure ou de l'École nationale des instituteurs. Or, dans la réalité, il n'en est pas question. Et si cela est vrai, pourquoi alors ces écoles sont toujours hostiles aux contrôles des inspecteurs ? La réalité, c'est qu'elles ont peur que les inspecteurs découvrent comment s'opèrent des recrutements des maîtres et professeurs. D'autres écoles privées vont encore plus loin dans leur ruse, elles mettent en exergue les rapports qu'elles ont avec d'autres écoles étrangères, ceci pour apporter du crédit à leurs mensonges.

Dans la même optique, ces écoles trompeuses là spéculent sur les bourses que l'on accorderait aux meilleurs élèves pour aller étudier dans d'autres écoles étrangères, alors qu'il n'en est pas question. Tout ceci pour attirer plus de parents. Et d'autres insistent sur le rabâchement ou l'abatement des droits scolaires si le parent pourrait inscrire plus de cinq enfants. Or, cela n'est qu'un leurre, car cet argent va être récupéré soit par l'obligation qui est faite aux enfants d'acheter des fascicules montés par l'école soit par le versement d'autres sommes d'argent pour faire partie des centres d'encadrement créés au sein de l'école. Disons-le sans gang avec la tenue scolaire qui est devenue unique à l'enseignement public et à l'enseignement privé, celle-ci n'est plus donc le fonds de commerce pour ces écoles-là, d'autres stratégies et astuces vont voir le jour.

Et quand les parents peuvent être informés des pourcentages exacts d'admission qui sont au rabais dans ces écoles-là, les responsables de ces écoles accusent soit la correction qui a été sévère soit tente de diaboliser le département chargé des questions éducatives avec tous ses systèmes de contrôle et de rigueur. « Si les choses ont été dures cette année, croyez-moi, chers parents, l'année prochaine ça marchera, car nous allons changer les méthodes d'apprentissage », disait l'an dernier un promoteur d'un établissement à un parent, ceci dans leur souci permanent d'éviter une évasion des élèves.

Le constat est que dans la précipitation, nombreux sont des parents qui opèrent de mauvais choix lors des inscriptions. Et après quelques mois du démarrage des cours, ils le regrettent. Voilà la photo-manuscrite d'une école fantôme et fantaisiste après deux ou trois mois de la rentrée des classes : les enseignants souvent absents, et certains ne se présenteront jamais, les enfants sont toujours dehors, pas d'enseignants d'informatique, d'anglais ou des mathématiques comme annoncés, les enseignants sont changés toutes les deux semaines, l'étroitesse des salles de classe, des contre-plaqués devenus des tableaux, pas de cours scolaires, pas de toilettes, pas d'eau, toujours des tohu-bohu dans les classes, manque de discipline et de rigueur, des programmes qui n'avancent jamais, à moindre retard de paiement des droits scolaires par des parents, des enfants sont exclus des cours et bien d'autres.

Et pourtant la rupture, c'est la fin de ces pratiques honteuses !

Faustin Akono

## SOLIDARITÉ

## L'honorable Maurice Mavoungou réfectionne la clôture de l'école Lien-Athanase-Dambou

**Le député de la circonscription numéro 3 Lumumba, Maurice Mavoungou, a lancé le 26 août les travaux de restauration du mur de l'école primaire Lien-Athanase-Dambou. Cette activité s'est déroulée en présence des élèves, des responsables de cet établissement scolaire et des chefs de quartiers.**



L'honorable Maurice Mavoungou lançant les travaux crédit photo «ADJAC»

Créée depuis le 1er octobre en 1962 sous la dénomination de « l'école bloc 56 », après plus de 50 ans, l'école primaire Lien-Athanase-Dambou avait subi l'épreuve de l'érosion et de la rigueur du temps. Et au fil des années, cette école a enregistré des détériorations continues. Sa clôture n'a pas pu résister aux intempéries et, à ce jour, elle n'offre plus des garanties de sécurité devant permettre aux enseignants et aux apprenants de travailler en toute sérénité. Devant l'état de dégradation avancée de la clôture, l'honorable Maurice Mavoungou a pensé qu'il était nécessaire d'agir vite. Et il a donc décidé de lancer les travaux de réfection du mur de cette école primaire. Ce mur aura une longueur de 167 m et une hauteur de deux mètres trente. Ces travaux qui vont durer 45 jours sont exécutés par la société N.G Service pour un coût global direct de 11.600.000 franc CFA. À en-

tendre Béli Victor, le suppléant du député, cet engagement à construire ce mur a pour objectif primordial de contribuer à la résolution de l'épineux problème de la sécurisation des établissements scolaires pendant et après les cours ainsi que la sécurisation des élèves et du personnel enseignant.

C'est également une réponse aux attentes de la population de cette circonscription qui, lors des multiples rencontres citoyennes et par le biais du bureau des parents d'élèves, s'est régulièrement plainte du fait que cette école était exposée à des actes d'incivisme récurrents. « L'école Lien-Athanase-Dambou figure, à l'instar de bien d'autres écoles de notre arrondissement, parmi celles qui ont efficacement contribué à dispenser la formation de base à nos enfants et certainement à

nombre d'entre nous », a-t-il déclaré.

Il faut dire que ces travaux, une fois achevés, vont s'inscrire aux autres actions salvatrices que le député Maurice Mavoungou a déjà réalisées dans les établissements et structures de sa circonscription. Parmi lesquelles on peut citer : la dotation en équipement de cuisine pour la cantine scolaire et des salles de classes en table bancs à l'école Charles Miningou, la réhabilitation de quelques bâtiments administratifs et la dotation de la salle de machine et d'un groupe électrogène au lycée technique commercial de l'OCH, etc. Rappelons que pour cette année scolaire, l'honorable Maurice Mavoungou a pris l'engagement de donner des kits scolaires complets aux élèves de l'école primaire Lien-Athanase-Dambou présents à cette activité. Une décision qui a émerveillé les parents d'élèves.

Hugues Prosper Mabonzo

## CONSULAT DU CONGO À CABINDA

## Le message à la Nation du chef de l'État a été relayé

**Firmin Guy Ocko-Bong, vice-consul général de la République du Congo à Cabinda, province de la République Angolaise, a confié le 23 août au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville au consulat du Congo à Cabinda que les Congolais qui y résident ne sont pas restés en marge de la célébration du 56e anniversaire. L'événement a été marqué par un dîner qui les a réunies le 15 août. L'occasion lui a permis de répercuter le message à la Nation du président de la République et de faire un bilan des activités consulaires.**



Firmin Guy Ocko-Bong lors du dîner du 15 août à Cabinda

message et dire à nos compatriotes que la situation économique que le pays traverse aujourd'hui n'est pas une fatalité comme l'a dit le président de la République. Aujourd'hui tous les pays producteurs de pétrole

sont traversés par cette crise due à la chute du prix du brut et que le Congo n'était pas seul dans cette situation. D'ailleurs, nous sommes frappés de plein fouet ici à Cabinda où les magasins, les structures ferment», a expliqué Firmin Guy Ocko-Bong qui, dans son discours lors de la soirée, a appelé ses compatriotes à promouvoir l'unité afin que, par le travail acharné, ils continuent à donner tout son sens à leur indépendance par le progrès. la soirée lui a aussi permis de faire un bilan des services consulaires et des activités menées et disponibles que les Congolais doivent connaître : « Ils doivent savoir que nous représentons l'état civile et aussi la justice parce que lorsqu'ils ont des situations au niveau de la justice, ils ont droit à l'assistance

consulaire», a-t-il dit. S'agissant de l'état civile, la chancellerie délivre les actes de naissance pour les enfants nés à Cabinda et qui veulent avoir la nationalité congolaise, elle célèbre les mariages. Pour ce qui est du volet services consulaires, elle délivre des visas pour les Congolais qui veulent sortir. « C'était l'occasion de leur dire que la chancellerie est à leur disposition », a indiqué le vice-consul général, qui a par ailleurs appelé ses compatriotes à promouvoir l'unité afin que, par le travail acharné, ils continuent à donner un sens à leur indépendance par le progrès. « Au moment où nous célébrons ce grand moment de communion, de fraternité, un moment qui exalte la fierté nationale, nous pouvons affirmer qu'au Congo, le chemin qui mène à la modernisation et l'industrialisation du pays est déjà tracé, avec les fondamentaux posés », a-t-il estimé. Il les a invités à être les gardiens de la République et les pionniers de la Nation et à respecter des lois et

règlements en vigueur dans le pays qu'ils ont choisi comme seconde patrie.

La diaspora congolaise a aussi été informée de la création de la page Facebook dénommée « Consulat du Congo à Cabinda ». Ladite page qui a été créée pour plus de proximité et un contact permanent avec elle lui permettra d'avoir tous les renseignements sur les produits consulaires et d'y apporter des contributions et critiques constructives.

Dans son discours, le vice-consul général a aussi présenté les résultats de l'école consulaire qui se sont avérés très satisfaisants avec des taux de 100% au CEPE (certificat d'études primaires élémentaire), BEPC (brevet d'études du premier cycle) et baccalauréat série D, et 75% au baccalauréat série A. Firmin Guy Ocko-Bong s'est dit aussi satisfait que la diaspora congolaise ait vraiment répondu à l'invitation à cette soirée animée par les compatriotes sapeurs.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Les retrouvailles organisées par le consulat du Congo se sont déroulées dans l'enceinte de l'école consulaire maternelle. Le discours du vice-consul général a été axé sur l'adresse à la Nation du président de la République le 14 août articulé sur le triptyque « Unité- Travail- Progrès » ; qui n'est autre que la devise du pays, et sur la conjoncture économique actuelle. « Sur cette même lancée nous avons voulu répercuter ce



## FOOTBALL

## La fédération congolaise septième au classement africain des clubs

**Classée parmi les douze meilleures fédérations du continent, la Fécofoot alignera comme lors des deux dernières saisons quatre équipes aux compétitions interclubs de la Confédération africaine de football. Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean Michel Mbono, a donné cette heureuse nouvelle au cours de l'assemblée générale ordinaire tenue le 25 août à Brazzaville.**

Ce classement ne concerne pas les sélections nationales mais tient compte de la performance des clubs après leur participation en Ligue africaine des champions et en coupe africaine de la Confédération. Le Congo se classe 7<sup>e</sup> derrière la Tunisie, l'Égypte, la République démocratique du Congo, l'Algérie, le Soudan et Afrique du sud. Le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Cameroun et le Nigeria viennent après lui. Cette position lui donne le droit d'engager pour le compte de la saison sportive 2016-2017 quatre équipes dont deux dans chaque compétition interclub de la Confédération africaine de football.

« Les membres de l'assemblée générale doivent être informés. À compter de cette année, la Fécofoot est classée parmi les 12 meilleures associations nationales au classement des clubs en rapport avec la lettre du 4 août 2016 de la Confédération africaine de football. Par conséquent, elle doit encore avoir deux représentants dans chaque compétition interclubs de la Caf », a rappelé Jean Michel Mbono.

Le président de la Fécofoot a assuré aux membres de l'assemblée générale que le lancement du système Licence + pour le championnat national ligue 1, du site Internet de la Fécofoot et la construction du nouveau siège de la Fécofoot étaient en cours d'exécution.

Notons qu'au cours de cette assemblée générale ordinaire, les membres ont débattu sur 14 points. Ils ont, entre autres, adopté le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2015, le rapport d'activités 2015 et le rapport financier 2015. Le projet de budget 2016 ayant été lui aussi adopté a, selon la Fécofoot, connu une augmentation en raison de la subvention de la Fifa.

Cette assemblée générale ordinaire a également débouché sur la mise en place des organes juridictionnels de la Fécofoot. Me Julien Ozone Malanda a pris la présidence de la commission de discipline suivi de Guy Abraham Soumbou vice-président et de Tertulien Demba, Davis Gilbert Mampouya et Armand Jean Blaise Loumouamou (membres).

Placé à la tête de la commission d'éthique, Me Alphonse Dianguitokoulou va collaborer avec Me Anicet Kikonso (vice-président). Me Ibara, Jean Cyprien Kelani et Alain Fortuné Malonga complètent le bureau de la commission en leur qualité de membres.

Me François André Quenum est, quant à lui, le nouveau patron de la commission de recours. Me Kevin Kisito Kodia (vice-président), Jean Jacques Mbou, André Babounguisa et Jean Baptiste Saminou (membres) l'aideront dans l'exercice de ses fonctions. « Grâce à votre sens élevé, d'attachement et de dévouement à la Fécofoot, la commission de discipline, d'éthique et de recours sont mises en place », s'est félicité le président de la Fécofoot.

Les points sur l'exclusion ou la suspension, des propositions des membres, révocation des personnes ou des organes, n'ont pas été abordés parce qu'aucune proposition n'a été enregistrée par le secrétariat de la Fécofoot, précise le communiqué final.

James Golden Eloué

## FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

## Deux candidats visent la présidence

**Les assemblées générales électives des fédérations sportives nationales se tiendront sous peu. Au taekwondo les couleurs s'annoncent déjà, d'autant plus que les maîtres Thomas Moutala et Nanite Biniakounou se portent candidats au poste de président.**

Il y a quelques jours, le président de la Fédération congolaise de Taekwondo (Fecotae), Stanislas Mbys, annonçait qu'il ne briguera pas un second mandat. Certains taekwondoïns ont saisi la balle au bond pour dévoiler leurs ambitions, jusque-là insoupçonnées. « Je serai candidat à la présidence de la Fecotae pour l'olympiade qui commence », a déclaré maître Thomas Moutala, actuel secrétaire général adjoint de cette fédération. Quelques grandes lignes de son action, au cas où il serait élu, se résume en la vulgarisation de la discipline, la poursuite du combat engagé dans le cadre de l'amélioration du niveau technico-tactique tant des Diabes rouges que dans la pratique de cet art martial dans les clubs. Il envisage d'organiser régulièrement les sessions de formation à l'endroit notamment des dirigeants des ligues et des clubs... Ceinture noire 2<sup>ème</sup> dan, maître Thomas Moutala s'est lancé dans la pratique du taekwondo, en 1995 à



Me Nanite Biniakounou



Me Thomas Moutala

Brazzaville. Il a été compétiteur, avant d'assumer d'autres fonctions dont celle de secrétaire général de « Trophée des Champions », un concept qui promeut la pratique de la discipline, sa vulgarisation aussi. Au bureau exécutif de la Fecotae, il assume les fonctions de secrétaire général adjoint tout en poursuivant son travail d'instituteur ds clubs.

L'autre candidat, maître Nanite Biniakounou. Ceinture noire 3<sup>e</sup> dan, a un programme d'activités visant, entre autres, à vulgariser la pratique du taekwondo en milieu scolaire. Pour lui, la composition des Diabes rouges se fera en équipes A, B, C et D dans les versions hommes et dames. La formation des arbitres, entraîneurs se fera de façon

continue. « La Fecotae est une administration. Or, l'administration est une continuité. Donc, dans notre action nous tiendrons compte du travail abattu par le bureau sortant pour voir dans quelle mesure nous apporterons des innovations, une fois élu », a fait savoir le candidat. Maître Nanite Biniakounou, rappelons-le, est instituteur des clubs. Il a été candidat à la présidence de la ligue départementale de Brazzaville, il y a trois ans. Les choses n'ont pas tourné en sa faveur. Aujourd'hui il vise la présidence de la Fédération comme pour faire un pas en avant selon lui. Pour l'heure, aucun des deux candidats n'est en campagne, l'heure n'ayant pas sonné...

Rominique Nerplat Makaya

## RÉFLEXION

## Du bon usage de la puissance

Les tensions qui se multiplient aux quatre coins du monde, mais tout particulièrement en Europe de l'Est, au Proche et au Moyen-Orient, en Asie du sud sont là pour le démontrer : l'homme moderne, aussi rompu aux nouvelles technologies et éduqué soit-il, reste un animal imprévisible, mû par l'instinct de domination qui lui a permis dans les millénaires précédents de s'imposer aux autres espèces et, par conséquent, enclin plus que jamais aux pires violences. Croire, dans ces conditions, que la raison l'emportera sur la passion, la recherche de la paix sur la volonté de s'imposer est un rêve, une utopie que l'humanité risque de payer cher dans les décennies à venir.

La tentation est forte aujourd'hui, dans un tel contexte, de penser que le petit groupe des grandes puissances détentrices de l'arme nucléaire qui se constitua entre l'Est et l'Ouest au temps de la « Guerre froide » continuera longtemps encore de préserver l'ordre mondial plutôt

stable né du deuxième conflit mondial. Mais pour trois raisons au moins cet ordre se trouve menacé à très court terme :

° Première raison : le déséquilibre qui s'accroît entre le monde des peuples riches et le monde des peuples pauvres. Alors que celui-ci n'avait qu'un effet limité sur les mouvements de population du fait de la difficulté de passer d'un continent à l'autre, le développement des moyens de communication matériels et virtuels au cours de la dernière décennie a effacé l'espace comme le temps. Il a engendré un phénomène de mutation d'un espace géographique à l'autre qu'illustre de façon saisissante le déferlement des migrants venus d'Afrique et du Levant sur les côtes méridionales de l'Europe. Et ce mouvement ne fera que s'amplifier dans les décennies à venir.

Deuxième raison : même si les puissances qui les détiennent croient toujours - ou feignent de croire comme nous en avons plutôt la conviction - que la possession d'armes de des-

truction massive les protégera à l'avenir contre le désordre global qui se dessine, la multiplication des conflits dans lesquels celles-ci se trouveront directement ou indirectement impliquées démontrera l'inanité de cette réflexion. Ne serait-ce qu'à cause du terrorisme et des guerres asymétriques que celui-ci génère le temps est révolu où la détention de l'arme dite « fatale » donnait un avantage déterminant aux « Grands ». Pour dire les choses clairement, celle-ci n'est plus qu'un bouclier factice.

Troisième raison, encore plus décisive : la croissance démographique des pays du Sud par rapport aux pays du Nord ne peut, à terme plus ou moins rapproché, qu'engendrer un déséquilibre économique et donc politique qui changera fondamentalement la donne au sein de la communauté internationale. S'il est vrai qu'aujourd'hui l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie du sud, où vivront avant la fin de ce siècle les trois-quarts de l'espèce humaine, n'ont pas encore vraiment pris la mesure

de leur poids humain, le temps viendra plus vite qu'on ne le croit où elles le feront et imposeront d'une manière ou d'une autre ce changement stratégique..

Conclusion de ce qui précède, il est urgent de réformer la gouvernance mondiale en l'adaptant aux nouveaux équilibres, ou déséquilibres que nous voyons se dessiner sous nos yeux. Plutôt que d'attendre, pour procéder à cette novation, la survenue d'éruptions mondiales comme ils le firent lors de la création de la Société des Nations puis de l'Organisation des Nations unies, les « Grands » feraient bien de se convaincre de sa nécessité sans plus tarder. Alors, en effet, ils feront un bon usage de leur puissance et éviteront les soubresauts à venir qui, à coup sûr, s'avèreront encore plus destructeurs que les précédents étant donné la rapidité et l'ampleur avec lesquelles évoluent les armes dans le monde très technologique où nous vivons.

Jean-Paul Pigasse